Adressez toute correspondance à "LA LIBERTE"

ABONNEMENTS:

Canada et Etats-Unis - $2.00
Union Postale - - - - $2.50

LA LIBERTÉ

Directeur: HECTOR HEROUX

DIEU ET MON DROIT

Imprimé et publié la WEST CANADA PUB LTD.
619 Ave McMcDe
Téléphones - - Garry 1-4265

FAIRE SA PART

Certaines contributions apparaissant au compte rendu des quelques paroisses qui ont répondu à l'appel de l'Association d'Education sont vraiment consolantes. Voilà que certains des nôtres offrent vingt, vingt-cinq piastres, quelques-uns sont allés jusqu'au cent piastres et plus, pour promouvoir la résistance aux efforts qui tendent à supprimer le français du sol manitobain. Du patriotisme en actes!!

L'Association peut justement être fière de son travail; une mentalité jusqu'ici inconnue, commence à se développer. Sacrifier vingt, vingt-cinq piastres par pur patriotisme, c'est folie que d'y songer, disait-on. S'attèle-t-on à des besognes impossibles? L'Association d'Education l'a fait: le résultat est déjà beau, et combien consolant!

Nos lecteurs nous sauront gré de mettre sous leurs yeux les quelques paroles suivantes que nous empruntons à l'*Action Catholique*. Elles ont quelque rapport avec ce que nous voulons dire:

"Mais à quoi sert de se lamenter ainsi. En politique le droit est le mot d'appel et la force est le fait qui compte. Opposons à la force de l'ignorance et de l'ostracisme, la force de l'endurance, la force du sacrifice, la force de l'organisation aussi longtemps qu'il le faudra. Nous sommes deux millions et nous avons de l'argent. Oui, nous avons de l'argent. Nous en avons assez pour dépenser en folies chaque année dix fois plus qu'il n'en faut pour faire les frais de cette lutte. Faisons la part de la langue. C'est le meilleur moyen de vaincre, parce que c'est le meilleur moyen de maintenir la lutte."

Bon nombre des nôtres, au Manitoba, ont compris et savent maintenant leur leçon; ils le prouvent par des actes. Le grand nombre ne s'en tient encore qu'au patriotisme des grandes déclarations du 24 juin. Néanmoins, l'autre idée est en marche; espérons. Sachons y mettre une certaine dose de patience, et nous arriverons aux faits.

L'*Action Catholique* dit fort bien: *"Nous avons assez d'argent pour dépenser en folies chaque année dix fois plus qu'il n'en faut pour faire les frais de cette lutte."* C'est très vrai, mais malheureusement le grand nombre des nôtres ont pensé jusqu'ici que ces luttes se faisaient en se réunissant en assemblées, en élisant président, vice-président, secrétaire et trésorier, mais en oubliant consciencieusement de mettre ce qu'il fallait dans le trésor. Puis on se dispersait, en laissant au comité de faire un travail dans ces conditions. Et ces comités n'ont rien fait et ne pouvaient rien faire. L'Association d'Education a changé de méthodes: elle est allée droit au but. Il importe de l'en féliciter.

Il ne lui reste plus qu'à ne pas compter sur ceux qui ont pour pratique constante de poser zéro et de tout retenir. Ces gens-là sont trop fort en arithmétique pour le succès des causes qui demandent du dévouement. Ils peuvent avoir des revenus fort ronds, gérer habilement leurs affaires; ils sont des nullités pour la race. Laissons-les à la contemplation de leur avoir, et à leur digestion; ils ne peuvent guère monter plus haut.

L'UNION

"Si Anglais protestants et Français catholiques sont morts pour la même cause et dorment actuellement côte à côte sur les mêmes champs de bataille, pourquoi ne nous unirions-nous pas ici comme eux? La reconstruction du pays demande le concours de toutes les volontés, la cessation de toutes nos querelles de races et de religion. Ne nous demandons plus si la conscription fut juste ou injuste; ne pensons qu'à une chose: la grandeur de notre pays et le bonheur de tous ceux qui l'habitent.." Telle est une des déclarations faites samedi soir par M. Mackenzie-King, au banquet que lui offrait le club de Réforme, à Montréal.

Nous en sommes, mais, à une condition: c'est qu'on nous traite comme des égaux. La Confédération a été possible à cette condition seulement; elle ne pourra durer si l'état de choses actuel continue. Nous ne voulons pas être des esclaves, et nous ne le serons pas.

On veut nous enlever notre langue, on met des entraves à la liberté religieuse dont nos enfants doivent jouir dans les écoles qui ne sont que le prolongement du sanctuaire de la famille, et l'on vient ensuite nous dire: *"Soyons unis."* A ce prix, jamais! Il est bon qu'on le sache tout de suite. Nous consentons à des réparations partielles, car nous nous rendons compte que le fanatisme imprudemment déchainé ne peut pas être refoulé dans ses antres tout d'un coup, mais qu'on pose un acte pour commencer. De belles paroles, ça ne fera pas; l'expérience nous coûte trop cher pour que nous ayions encore la naïveté de croire aux belles paroles.

Nous sommes d'arrangement, mais encore faut-il que ce soit des arrangements.

M. MacKenzie-King a raison: *"la reconstruction du pays demande le concours de toutes les volontés, la cessation de toutes les querelles de races et de religion."* Mais dans la querelle nous n'avons pas joué la part du loup, mais bien celle de l'agneau tondu, et calomnié par-dessus le marché.

Qu'on change de politique et notre concours est assuré; autrement, nenni. Egalité d'efforts suppose égalité de droits; et nous n'en sommes pas là. Nous attendrons.

LES TIMBRE S D'EPARGNE

Il y aura des timbres d'épargne imprimés en français. L'économie y aurait gagné d'avoir immédiatement une série de timbres bilingues. C'eut été en même temps plus loyal aux engagements de l'Acte de la Confédération. Mais économie et loyauté, ça ne compte pas quand il s'agit d'imposer la thèse du Canada unilingue avec une réserve française.

Mais cette fois l'intérêt financier était au jeu, et comme les nôtres deviennent de plus en plus pratiques, ils ont laissé parler l'argent. Il a parlé, et nous aurons une demi-satisfaction.

A ce compte nous engageons les nôtres à acheter ces timbres d'épargne; c'est de bonne politique que les contribuables deviennent les créanciers du gouvernement, puisque le Gouvernement a besoin d'argent, enfoncé qu'il est jusqu'aux yeux dans une dette nationale monstre. Une majorité supposée et truquée l'a voulu; le pays n'a plus qu'à payer. Il faut qu'il paye, et dans ce cas il vaut mieux qu'il emprunte chez lui qu'à l'étranger.

Nos enfants ont là une excellente occasion de se former à l'économie; ils gagneront à entrer à la banque acheter un timbre d'économie de vingt-cinq sous, plutôt que d'aller donner cet argent au marchand de cigarettes d'à côté. Qu'ils aient soin cependant de demander des timbres français. Remarquez que nous ne disons pas des cartes imprimées en français pour y coller des timbres anglais, mais des timbres français.

Pas de timbres français, pas d'affaires. A ce compte seul un premier avantage gagné pourra avoir ses conséquences pratiques.

Il n'y a pas de doute que bon nombre d'officiers publics vont s'efforcer de faire des reliques de ces timbres dans les provinces de l'Ouest. Ce sera notre faute, s'ils réussissent; l'apathie est notre plus dangereux ennemi.

MUNICIPALISATION SCOLAIRE

Qu'est-ce?

—C'est la disparition du petit district scolaire pour faire place à un district scolaire municipal. Un district scolaire par municipalité, contrôlé par un seul bureau de commissaires d'écoles.

—Et ce n'est pas une bonne chose?

—Non, très mauvaise, au contraire.

—Mais pourquoi?

—Parce que c'est l'amoindrissement du droit des parents de gérer leurs affaires scolaires; parce que c'est la centralisation à outrance là où la décentralisation est désirable; parce que c'est l'Etat qui se fait de plus en plus maître d'école, pour le plus grand mal de tous.

—Mais chaque municipalité n'aura-t-elle pas le droit de choisir ce nouveau système ou de s'en tenir à l'ancien?

—Jusqu'à nouvel ordre, oui; le Gouvernement n'est pas encore très sûr que les contribuables se laisseront ainsi dépouiller de leurs droits sans lui faire savoir leur façon de penser; c'est pourquoi il n'y vient pas carrément, mais biaise.

Sans avoir été invité, de sa propre initiative, il émet un arrêté qui rend possible la formation des districts municipaux et donne la manière de s'y prendre pour les former; il dit même comment il faudra se défaire des maisons d'écoles actuelles.

C'est la corde filée pour pendre le petit district scolaire. Puis les agents du gouvernement, sous la pression de notre paternel Département de l'Instruction publique, vont stimuler l'opinion en ce sens, vont vanter la chose comme le dernier cri du progrès moderne; les naïfs vont se laisser surprendre, la corde ainsi fleurie va leur être passée au cou, le Département de l'Instruction publique se chargera volontiers du reste de l'opération; il s'y entend.

Ce sera de la démocratie!!

Sous le régime des écoles consolidées on se plaint déjà des grandes charrettes où les enfants sont entassés sans surveillance, et où un certain nombre, les plus éloignés perdent de nombreuses heures sur les chemins, et gèlent en hiver, ou cuisent près d'un poële, avec chance de pneumonie à la sortie.

La municipalisation ne peut qu'aggraver ce mal en augmentant la juridiction de la commission scolaire municipale. Une fois constituée, cette commission scolaire municipale établira à son choix, une ou plusieurs écoles pour la municipalité.

Nous le répétons: on va prôner cette mesure comme un progrès moderne; ceux-là seuls qui en seront les admirateurs seront des hommes intelligents, etc., etc. La vieille chanson ennuyante qui sert de chloroforme, quand on veut faire avaler des crapauds au public bon enfant.

Nous supplions les contribuables de ne pas se laisser prendre à ces mots creux. Il faut tenir au petit district scolaire et surveiller de très près tout mouvement à l'encontre dans les diverses municipalités de la province. C'est le seul moyen de rester un peu maître chez soi, sans avoir Pierre ou Jacques, qui demeure à l'autre bout de la municipalité, venir faire la loi hors de chez eux.

La municipalisation sera une source de discorde dans tous les endroits où la population n'est pas de même langue et de même foi. Mais qu'importe la discorde au gouvernement, s'il peut réaliser par là les buts de la campagne bien connue poursuivie par son Département de l'Instruction publique.

A nous de ne pas dormir!

UN BANQUIER DE LA PROVINCE DE QUEBEC CONSEILLE L'ECONOMIE

M. Beaudry Leman, gérant général de la Banque d'Hochelaga, dit ce qui suit dans son rapport annuel:

"Ce que nous réserve l'avenir dans le domaine économique, nous l'ignorons, mais nous savons qu'il existe une loi, vieille comme le monde, loi constante, universelle et impérieuse, qui domine toutes les autres et qui régit les conditions économiques de tous les pays, c'est la loi du travail. Il faut travailler, mais pour que le rendement du travail soit augmenté, il faut l'instruction, afin que l'énergie des bras soit mieux dirigée et plus effective; instruction primaire, secondaire et supérieure, instruction agricole, instruction technique, instruction ménagère, elles sont toutes indispensables et le deviendront davantage lorsque bientôt, dans quelques mois, par suite du retour à des conditions normales, la libre concurrence s'établira de nouveau entre les peuples; mais le travail, même aidé de méthodes techniques supérieures, d'outils perfectionnés, de conditions naturelles favorables, ne suffit pas, s'il doit toujours recommencer au point de départ, et c'est pourquoi chacun doit s'efforcer, par la discipline individuelle, de prélever une part de son travail pour l'avenir; c'est, en d'autres mots, pratiquer l'économie qui accumule et fait des réserves de travail: ce travail accumulé, groupé et coordonné, n'est autre que la richesse publique, la puissance économique, le capital, et ces termes qui sont parfois opposés les uns aux autres, ne représentent en dernière analyse qu'une seule et même chose, le travail, vieux comme Adam, et seul héritage qu'il nous ait légué. Certes, les conditions et le rendement du travail, capitalisé ou non, varient constamment, et c'est ici qu'interviennent les règles de prudence et de prévoyance qui trouveront plus que jamais leur raison d'être dans la période qui commence."

Le moyen le plus efficace de pratiquer l'économie c'est de suivre le plan de l'Epargne Nationale de Guerre et d'acheter les Timbres d'Epargne et d'Economie de Guerre. Quatre dollars achètent un Timbre d'Epargne de Guerre et 25 sous un Timbre d'Epargne. Sur les Timbres d'Epargne de Guerre le gouvernement paye un intérêt de 4½ pour cent composé semi-annuellement. Quel meilleur encouragement à l'économie peut-on désirer?

VIENT DE PARAITRE

"La langue gardienne de la foi"

L'*Action française* vient de publier une nouvelle brochure: *La langue, gardienne de la foi*, de M. Henri Bourassa. Cette brochure, d'allure fort élégante sous sa toilette verte, inaugure une série à 25 sous. Elle contient le texte intégral de la conférence donnée par M. Bourassa, sous les auspices de l'*Action française*, avec d'importantes pièces documentaires: une allocution de M. l'abbé Philippe Perrier, le texte latin et la version française de l'encyclique "Litteris apostolicis" aux évêques du Canada, les commentaires qu'ont faits de cette encyclique Mgr L.-A. Paquet et le R. P. Rouleau, O.P., ainsi qu'une consultation du R. P. Leduc. Le tout couvre plus de quatre-vingts pages.

La langue, gardienne de la foi est en vente aux bureaux de la *Liberté*. Prix: 25 sous franco.

ALLIANCE FRANCAISE

L'Alliance Française a l'honneur de rappeler à tous ceux qui aiment les soirées littéraires que, le jeudi 30 courant, à 8 heures 15 du soir, ils pourront, en venant à l'Université du Manitoba, se procurer l'extrême plaisir d'y entendre Monsieur le Professeur André Fribourg dans sa conférence sur "La jeunesse intellectuelle française et la guerre."

M. André Fribourg, qui est envoyé de France comme conférencier officiel, est professeur au Collège Chaptal et au Collège Sainte-Barbe de Paris. De plus, comme soldat, il a fait héroïquement son devoir dans cette terrible guerre qui a donné à l'humanité la glorieuse victoire de la Justice et du Droit sur la barbarie: c'est un grand blessé ayant perdu la vue qui, en grand patriote, se dévoue, par la parole, à faire mieux connaître et, par conséquent, à faire aimer davantage sa Patrie, "la belle et noble France".



FEU M. L'ABBE DUTTON

M. l'abbé Dutton, curé à la cathédrale de Winnipeg, est décédé la semaine dernière à Regina, Sask., victime de l'influenza. Il était allé assister aux funérailles de son frère, mort quelques jours auparavant de l'influenza.

Dublin, 25. - Les autorités militaires ont saisi le collège St-Endas, dans le comté de Dublin et qui a été fondé par Patrick Pearse qui fut exécuté lors de la rébellion de Pâques en 1916.

COLONISATION

J'ai essayé, la semaine dernière, de préciser le sens national de la question de colonisation. Je m'efforcerai maintenant de déterminer les éléments dont peut se constituer une action colonisatrice nationale.

Nous n'arriverons jamais à former une mentalité nationale, à créer une action nationale, en matière de colonisation, tant que la majorité des Canadiens-français n'auront pas fait l'unanimité sur deux points importants: où il faut coloniser —de quelle manière et par quels moyens il faut coloniser.

* * *

Trois cents ans après la prise de possession de ce pays par nos ancêtres, il se trouve des nôtres qui passent un temps considérable à la recherche de centres de colonisation. Après cent cinquante années de domination anglaise, il s'en trouve d'autres qui n'ont garde de manquer à leur devoir de réclamer, pour les leurs, l'égalité des droits, mais qui conseillent aux aspirants-colons de ne pas bouger. Ils agissent ainsi sous prétexte qu'il est impossible de devancer ou funeste de suivre les Anglo-canadiens dans l'Ontario et les provinces de l'Ouest. Cependant, nous offrons un spectacle qui doit réjouir nos concurrents. Les colonisateurs du Québec incitent les nôtres à se rallier autour du mot d'ordre: "Colonisons chez nous", et les Canadiens-français des provinces d'Ontario, de Manitoba, de Saskatchewan et d'Alberta réclament à la province-mère, avec plus d'instances que jamais, l'excédent de sa population rurale qui se déverse dans les villes ou émigre aux Etats-Unis.

Il est donc suprêmement désirable que nous fassions l'union sur ce point. Sans recourir aux efforts d'imagination, sans prétendre à l'innovation, ne pourrions-nous pas nous entendre sur un principe dirigeant, reconnaissant les rôles assignés aux uns et aux autres. Nous savons *où* nous sommes —nous voulons et devons *y* rester. Décidons qu'il faut coloniser *où nous sommes*, que nous avons un avantage commun à coloniser dans Québec, dans l'Ontario et dans l'Ouest canadien.

Faisons d'abord du Québec le théâtre principal de notre action colonisatrice, parce qu'il est le centre de résistance et le principe de vie nationale, parce que à lui est dévolu le premier rôle dans la défense et l'extension de la civilisation dont nous prétendons être les dépositaires sur ce continent. Les groupes français ont avantage à y laisser développer sûrement les forces vives de notre race, parce qu'alors la source en sera plus féconde, et le courant qui s'en échappera pour les alimenter dans l'avenir sera plus durable et plus pur.

Mais n'allons pas céder à un faux sentiment de crainte et entretenir le préjugé que tous les nôtres qui traversent la rivière Ottawa, ou le nord des Grands Lacs et la Rivière Rouge sont voués à une perte, sinon immédiate, du moins éventuelle. Rien ne contribuerait plus à dissiper cette crainte, à détruire ce préjugé, que si nos compatriotes du Québec consentaient à faire la somme des efforts réels que leur ont coûté les colonies canadiennes-françaises de l'Ontario et de l'Ouest et à la comparer à la somme de l'apport matériel, national et religieux fourni par ces groupes français. Cela fait, il leur incomberait de décider s'il vaut la peine de risquer plus que par le passé, de prendre une attitude plus déterminée et moins passive. En somme, nous semble-t-il, s'ils étudient soigneusement les avantages et les désavantages de ce problème, ils en viendront à la conclusion qu'il faut continuer à VOULOIR coloniser en dehors de leur province.

A tous ceux qui sont encore et seront toujours opposés à l'envoi de colons en dehors de la province de Québec, mais qui croient que, par besoin immédiat et esprit de prévoyance, Québec doit quand même poursuivre son oeuvre de préservation locale et de défense lointaine, nous indiquerons d'autres moyens de servir la cause nationale,—par la colonisation,—et d'autres moyens d'apporter une aide efficace à la consolidation des divers groupes français.

Qu'ils soient d'abord partisans de la colonisation "chez eux" d'un territoire capable d'offrir par ses avantages matériels, plus d'attraits que les villes, d'un territoire qui à cause de sa situation géographique mettra leur province en contact immédiat avec le groupe des Ontariens du nord et soustraira les générations futures à l'attirance américaine. Par le seul choix de ce territoire, — Abbitibi-Temiscamingue — comme région de colonisation (la meilleure à presque tous les points de vue et occupant une position stratégique) Québec aura rendu aux nôtres d'Ontario des services dont les conséquences bienfaisantes sont difficiles à prévoir. Qu'ils accordent de plus leur appui moral et pécunier, si possible, aux institutions qui entendent travailler au rapatriement des Franco-américains ou à l'émigration des Français et des Belges dans nos provinces des prairies. Ils auront ainsi pratiqué les devoirs de la solidarité canadienne-française et fait leur part dans l'oeuvre de colonisation au sens national du mot.

Pour faire réfléchir les timides et les incrédules sur le sort de nos groupes dans l'Ouest, je rappellerai les paroles mémorables que Mgr Béliveau prononçait, au congrès tenu à Saint-Boniface, en juin 1913: *"Nous rêvons d'un grand peuple de race et de langue française dans ces pays de l'Ouest découverts par les nôtres, évangélisés d'abord par les nôtres seulement, et maintenant encore par les nôtres surtout. Nous rêvons pour le beau verbe français, longue et glorieuse vie dans ce pays.*

Il ne manque pas de prophètes de malheur pour dire: "C'est un rêve irréalisable." Et moi je dis: "C'est un rêve en partie réalisé, et notre manque de courage, notre manque d'esprit public, notre paresse lorsqu'il s'agit des causes nationales, pourront seuls empêcher la complète réalisation de ce rêve qui berce si doucement tout coeur qui a une étincelle de flamme patriotique."

Ces pays de l'Ouest sont si vastes qu'il convient, puisque nous avons entrepris de dire *"où il faut coloniser"*, d'indiquer vers quels territoires il faudrait de préférence diriger nos efforts. Nous aurions, nous aussi, avantage à limiter notre action colonisatrice à des régions bien définies, servant de bases de ralliement à tous les groupes éparpillés dans les trois provinces des prairies. Selon moi, ces groupes, — de cinq ou six, — pourraient être réduits à deux groupes importants. Nous pourrions tenter de réunir le groupe du sud du Manitoba au groupe sud de la Saskatchewan et le groupe nord de la Saskatchewan au groupe nord de l'Alberta. Nous aurions ainsi deux grands pas de fait vers l'unité des groupes de l'Ouest.

L.-A. DELORME.

LE COIN DES DAMES

JEUNES et gais tous les deux, ils allaient dans la vie, l'un près de l'autre, semblant se dire "L'Eternelle Chanson";

Lorsque tu seras vieux et que je serai vieille,
Lorsque mes cheveux blonds seront des cheveux blancs,
Au mois de mai, dans le jardin qui s'ensoleille,
Nous irons réchauffer nos vieux membres tremblants.
Comme le renouveau mettra nos coeurs en fête,
Nous nous croirons encor de jeunes amoureux;
Et je te sourirai tout en branlant la tête.
Et nous ferons un couple adorable de vieux......

Ils étaient heureux à faire envie, et suivant nous, ils devaient jouir d'une longue carrière au bout de laquelle ils s'endormiraient tous deux ensemble pour passer, sans grande secousse, à la vie immortelle d'une félicité sans nom... Que nos vues sont étroites, mon Dieu!... A l'heure où leur rêve de plusieurs années venaient enfin de prendre corps par l'arrivée d'un petit ange, la mort, comme jalouse de la vie qui entrait là, brisa d'un grand coup d'aile tant de bonheurs réunis, en faisant une veuve et un orphelin.

Depuis lors, mon amie m'est apparue tout autre. Je la revois sans cesse, grave et jolie dans ses vêtements sombres, portant son petit enfant dans ses bras: tableau délicieux s'il en fût! Triste jusqu'au fond de l'âme, elle l'est certes, mais dès qu'elle berce son trésor, sa figure s'illumine, elle lui parle, lui sourit comme s'il pouvait la comprendre, parce qu'en lui, elle retrouve celui qui, en partant, lui a laissé ce gage d'amour. Toute la tendresse dont elle est capable, s'est reportée sur ce dépôt chéri. Pour lui elle veut vivre, et le dévouement de cette jeune mère, penchée sur un berceau où est venu si tôt le deuil, est plus touchant dans cet oubli volontaire d'une douleur cuisante.

"C'est triste, me disait-elle souvent, un si petit être privé de son père". C'est vrai, mais heureux est ton fils, ô mère, d'avoir tes bras caressants pour l'entourer, le choyer; tes soins vigilants, ton coeur maternel pour le consoler s'il pleure. Un homme, tout bon qu'il soit, aime à voir grandir son enfant, note les progrès qu'il fait jour après jour, soutient ses pas incertains, écoute avec orgueil ses premiers bégaiements, mais s'il s'agit de calmer ses souffrances, de sécher ses pleurs, à ses mouvements plus gauches, à son embarras, on voit qu'il n'est plus dans son rôle. Et l'enfant le sent si bien, qu'il tend les bras vers "maman" qui arrive bientôt...

Oh! si l'on pouvait rester toujours petit! Déjà, la jeune mère songe à l'avenir... Elle pense qu'elle sera bien seule quand viendra l'heure qui verra s'ouvrir à la raison l'âme de son enfant. Elle appréhende la lourde responsabilité qui lui écherra dans cette éducation à lui donner. La tâche eût été si allégée si le père se fût trouvé là pour servir à son fils de guide et d'exemple! Et, en vérité, la mère canadienne-française a, de nos jours, besoin de s'armer davantage de courage et de fermeté pour protéger dans leur langue et leur foi, les âmes qui lui sont données par Dieu.

Hier, en causant avec une personne que j'estime beaucoup, tout en différant fort d'opinion, nous en sommes venus à parler politique, — un peu, pas beaucoup, — mais assez pour voir de quel côté se plaçait mon interlocuteur. Il n'est pas nationaliste... "Ce parti, me dit-il, pratique le patriotisme de haine"... Il est de ceux qui croient à "une seule langue, une seule nation". Moi, je me suis raidie alors au milieu des arguments plus nombreux que convaincants, qu'il accumulait sur ma tête, et je n'ai pas voulu me rendre. — "Vous êtes de cet avis, vous et d'autres, lui dis-je, mais qu'est-ce donc qui pousse tant d'autres hommes, fort intelligents, pourtant, à lutter pour le contraire de ce que vous avancez?" — "Préjugé d'éducation", me répondit-il... Il a dû constater que je suis déjà avancée dans ce "préjugé"... et nous avons parlé d'autre chose. Je n'abdiquerai pas si facilement! Je veux garder mon doux parler, et j'espère toujours que nos mères canadiennes-françaises sauront plus que jamais inspirer à leurs petits enfants l'amour de leur langue et le désir de lutter pour elle à l'occasion.

Et toi, beau Paul, je suis sûre qu'en toi, s'éveillera avec l'âge, ce culte pour ta langue et ton pays. "Bon sang ne peut mentir!" Et toi, ô mère, ne te laisse pas abattre à la vue du noble devoir qui t'incombe: tu trouveras ta force dans tes sacrifices mêmes et la certitude de trouver quand même dans ton cher disparu une protection assurée bien qu'invisible. Comment ne pas croire que nos chers morts nous suivent dans la vie?

JACQUELINE des ERABLES.

20 *janvier* 1919.

ROYAUTE

J'apparais. Soudain, tout rayonne.
Je vous souris... Saluez-moi!
Je n'ai ni sceptre ni couronne:
Je suis pourtant un petit roi.

Un bon petit roi qu'on admire,
Que les grands pourraient jalouser,
Qui n'a pour arme qu'un sourire,
Qui sait vaincre avec un baiser....

Un bon petit roi pacifique,
Son règne durera longtemps
Ne faisant pas de politique,
Il ne fait pas de mécontents.

Aussi son trône est très solide
Son peuple, gardien du trésor,
Lorsque sa tirelire est vide,
Vient la remplir avec son or.

En mon petit palais, je passe,
A la fois simple et triomphant.
Les courtisans vantent ma grâce:
Je suis Sa Majesté l'Enfant.

Paul Guy-Pellion.

PENSEES CHOISIES

C'est le grand bonheur de l'homme que de posséder son âme; et à mesure que la patience est plus parfaite, nous possédons plus parfaitement nos âmes.—*S. Frs de Sales.*

* * *

Il ne faut pas confondre l'indiscrétion avec la franchise, et d'un défaut faire une vertu. — *Mme de Genlis.*

* * *

La peine acceptée c'est déjà la justice; la peine aimée c'est la sainteté.—*Mgr Gay.*

* * *

L'inégalité est aussi vraie et aussi juste que l'égalité, il ne s'agit que de s'entendre. Mais c'est précisément ce qu'on ne veut pas. Les passions ont horreur de la lumière, et l'égalitarisme est une haine qui veut se faire passer pour un amour. —*Amiel.*

A TRAVERS LA VIE COURANTE

La mère canadienne-française

Jacques Coeur a raison, dans son billet du soir du 14 novembre dernier, au *Devoir.* De toutes les forces qui peuvent aider à maintenir sur notre sol le parler des aïeux, la plus puissante c'est la femme, la mère canadienne-française. Force douce et inlassable qui sait agir sans brusquer, façonner sans blesser, redresser sans briser. Les hommes de demain, elles les fait, et non pas seulement en partie, dans ce qu'il y a en eux de matériel et de corruptible, mais encore, si elle veut, totalement dans ce qu'ils ont de spirituel, dans ce qui rayonne à travers leur chair et lui donne sa noblesse, dans leur esprit, leur mentalité.

Ah! les mères qui comprennent et accomplissent tout leur devoir, quelle fière génération elles préparent à leur patrie, quelle race vaillante elles créent! Mais ce devoir total ne va pas sans renoncements, sans sacrifices sans héroïsmes même. Et voilà pourquoi un si grand nombre sont tentées de le déserter.

Un double devoir

Certaines nations portent à leur front le stigmate honteux d'une funeste et coupable stérilité. Les berceaux restent vides dans les foyers qui peu à peu s'écroulent. Mais ne serait-ce pas un crime au moins égal que d'élever une race sans attache avec ces traditions? Elle mourrait plus vite encore que celles qui sont stériles: celles-ci s'éteignent lentement, faute de rejetons; celle-là disparaîtrait subitement, étouffée par ses propres enfants en qui ne vivrait plus son esprit.

Nos mères canadiennes ne reculent pas devant leur premier devoir, — regardez ces familles nombreuses échelonnées, comme des grappes aux fruits pressés, le long du Saint-Laurent, — qu'elles prennent garde d'oublier le second! Sans doute on ne saurait rattacher toutes les faiblesses et toutes les trahisons dont nous avons souffert à l'éducation familiale, mais ne porte-t-elle pas sa large part de responsabilité? Combien de foyers où de jeunes âmes sont élevées dans l'ignorance complète de notre histoire, sans fierté et sans amour de race, confiées même parfois à des cerveaux hostiles à toutes nos aspirations.

L'influence maternelle

Un enfant à qui sa mère inculque jour par jour l'amour de son pays et de sa langue, qu'elle berce de mots français, qu'elle enveloppe d'une atmosphère patriotique, dont les premiers regards ne sont pas sollicités par des jouets et des bibelots aux formes ou aux noms étrangers, dont l'intelligence s'ouvre d'abord sur des choses de chez nous, un tel enfant ne saurait plus tard abandonner sa langue sans que le rouge lui monte au front, sans que l'aiguillon du remords ne le harcèle. Nous avons actuellement trop de traîtres *inconscients.* Que ceux qui renient le parler ancestral ne puissent pas ne pas comprendre l'odieux de leur conduite, et que du fond de leur mémoire se lèvent, pour les condamner, tous les souvenirs de leur enfance, en particulier les inoubliables leçons de leur mère!

La correction du langage fait partie de ces leçons. Fadette en écrivait ici même, en juin dernier: "Les femmes sont encore celles qui peuvent avoir une influence considérable de ce côté, en se surveillant elles-mêmes, en reprenant leurs enfants avec persévérance, en exigeant que ceux qui leur enseignent le français le parlent bien."

Résolution patriotique

Nous traversons des temps critiques. Pour une guerre qui se termine, combien se continuent. Notre race subit et subira longtemps encore de rudes assauts. Elle en triomphera suivant la qualité de ses propres combattants. A nos mères de leur donner, de donner à leurs fils et à leurs filles un patriotisme d'une trempe invincible. Que ce soit leur résolution à l'aube de la nouvelle année!

Après le foyer, l'école

Il ne faudrait pas que la seconde influence à laquelle nos enfants seront soumis, celle de l'école, vienne détruire le travail du foyer. Elle doit au contraire le compléter. En est-il ainsi? Question vitale et complexe. Cette chronique est déjà trop avancée pour que nous la traitions aussitôt. Notre documentation d'ailleurs n'est pas encore assez sûre. Nous y reviendrons cependant le plus tôt possible. Et comme nous désirons, vu l'importance du sujet, l'étudier à fond, nous recevrons avec plaisir les observations qu'on voudra bien nous communiquer sur le rôle que joue — ou ne joue pas — notre enseignement dans la lutte pour la conservation de notre langue.

Pierre Homier.

—*L'Action française.*

FOCH ET LES A-COTES DE LA GRANDE HISTOIRE

Mots et anecdotes

Sur le Maréchal Foch, comme sur Clémenceau, nombreuses sont les anecdotes que l'on a racontées partout, un peu de différentes manières.

La plus connue, c'est naturellement celle qui a trait à la nomination du général Foch comme directeur de l'Ecole de Guerre.

C'était en 1908. M. Clémenceau, alors président du Conseil, ministre de l'Intérieur, avait décidé de nommer un remplaçant au général Bonnal qui était à la tête de notre grande Ecole de stratégie militaire. Son attention s'était fixée sur le général Foch qui lui paraissait être réellement l'homme qu'il fallait.

Il le convoqua donc à déjeuner, sans que le général pût se douter un seul instant qu'il allait être question de lui pour la direction de l'Ecole, la conversation ayant d'abord roulé sur les sujets les plus divers.

Brusquement M. Clémenceau dit au général:

— J'ai à vous annoncer une bonne nouvelle: vous êtes nommé Directeur de l'Ecole de Guerre.

— Directeur de l'Ecole de Guerre? Mais, monsieur le Président, je ne suis pas candidat.

— C'est possible, mais vous êtes nommé et je sais que vous ferez là d'excellente besogne!

Un peu abasourdi, le général Foch remercia M. Clémenceau. Mais un scrupule lui vint et il insista:

— Vous ne savez peut-être pas tout de moi, monsieur le président. J'ai un frère qui est jésuite.

— Votre frère est jésuite! s'écria M. Clémenceau. Mais je m'en f... général! pardon, monsieur le directeur et tous les jésuites n'y feront rien.

Ainsi le général Foch rentrait par la grande porte dans cette Ecole qu'il avait quittée un peu brusquement huit ans auparavant, alors que celui-là même qu'il remplaçait comme directeur était ou venait d'entrer en fonctions. On affirme même que ce ne furent pas les convictions religieuses du lieutenant-colonel Foch qui en 1900 lui firent quitter l'Ecole de Guerre, mais son incompatibilité d'humeur avec le général Bonnal. Celui-ci inspectant les classes avait assisté à un cours de Foch et l'avait invité à modifier les idées nouvelles qu'il professait. Le lieutenant-colonel Foch avait répondu assez sèchement: "Je suis chargé d'un cours. Je n'ai donc pas à exposer des principes usés et que je ne crois pas bons!"

A quelques jours de là, le général Bonnal, qui revenait d'Allemagne où il avait assisté aux manoeuvres impériales, convia ses subordonnés à déjeuner et, au dessert, il leur fit la communication suivante:

— Messieurs, je suis chargé par S. M. l'Empereur d'Allemagne de vous faire part du vif plaisir qu'il aurait à vous recevoir tous à Metz, la semaine prochaine!

Le silence qui accueillit cette singulière invitation fut soudain troublé par un bruit de verre brisé. C'était le lieutenant-colonel Foch qui venait de casser son verre d'un coup de poing en s'écriant tout haut: "J'en connais un qui n'ira pas."

Deux jours plus tard, le lieutenant-colonel Foch quittait l'Ecole de guerre. Il est vrai que peut après il publiait son livre: *Les principes de la guerre,* résumé de son cours qui eut un retentissement énorme.

Quant à la manière de vivre du Maréchal Foch à son quartier général pendant la guerre — et dont nous parlons autre part — elle fut bien simple. Au début des hostilités, une confortable roulotte qui lui servait à la fois de bureau et de chambre à coucher le suivit pendant la rude campagne de l'Yser. Une fois généralissime des armées de l'Entente, il eut à sa disposition un train tout entier lorsqu'il quittait le château de Bombon, près de Mormans, en Seine-et-Marne où était son grand quartier général. Régulièrement, le maréchal arrivait dans son cabinet à huit heures et demie du matin et travaillait jusqu'à neuf ou dix heures du soir. Durant les grandes offensives, il passait les nuits, et supportait très bien la fatigue. D'ailleurs c'est une coquetterie du maréchal qui ne veut pas qu'on le représente comme surmontant ses souffrances pour rester à son poste. Devant un visiteur, il fit violemment jouer les articulations de ses genoux pour prouver qu'il avait toujours aussi bon pied que bon oeil.

Le maréchal monte très peu à cheval, deux fois par semaine, mais il adore l'automobile — presque autant que ses arbres qu'il plante avec passion dans ses bois de Traoufeunteuniou. A table, il est très frugal, mais par contre c'est un grand fumeur de pipe et surtout de petits cigares noirs et courts dont il fait une prodigieuse consommation. Celui qu'il fume est à peine éteint qu'il en allume un autre, à tel point qu'il a fallu installer un allumeur électrique dans son automobile.

La pendule de l'Yser

Une correspondante de journaux américains, Miss Mary Ripenart, qui, sur le front en 1915, avait été invitée à déjeuner par le maréchal Foch, raconte ainsi sa visite:

"Il marchait rapidement; après avoir traversé la grande place presque déserte et grimpé un modeste escalier de bois, nous arrivâmes au bureau du général.

"Une chambre des plus ordinaires avec un grand pupitre entre deux fenêtres donnant sur la rue, une lampe à abat-jour et un téléphone.

"Sur la cheminée trônait une merveilleuse pendule Louis XV sous un globe. De grandes cartes fixées au mur montraient les positions stratégiques dans leurs moindres détails. Le général Foch me fit remarquer la pendule.

"— Pendant la bataille de l'Yser, j'avais, nuit et jour, mes yeux fixés sur cette pendule. J'expédiais des ordres, il me fallait alors attendre qu'ils fussent exécutés. C'est par cette pendule que je savais ce qui devait se passer. Les heures me paraissaient interminables. C'était terrible."

"Le général Foch ouvrit un tiroir de son bureau et me montra, jour par jour, les cartes de la bataille.

"Elles étaient reliées en un format-livre et chaque journée avait sa page. Feuillet par feuillet, je revécus cette bataille: la ligne noire des Allemands avançant, la ligne bleue des Britanniques reculant devant le nombre écrasant de l'ennemi, la ligne rouge des Français arrivant à la rescousse.

"— Ils arrivaient, dit le général Foch, comme les vagues de la mer.

"Le général ferma le livre et s'assit un moment, la tête penchée, comme s'il revivait toutes les horreurs de ce moment. Puis il dit:

"— J'arpentais la pièce et je regardais la pendule."

Les mots du Maréchal

Etre bref et concis! Telle est la manière du maréchal Foch qui passe pour ne pas aimer à répéter deux fois la même chose. A l'Ecole de guerre, ses élèves disaient de lui: "Il y a des jours où il parle à coups de sabre."

Recevant les journalistes accrédités, après qu'il eut été nommé généralissime des armées alliées, il termina sa courte allocution par ces mots:

— Nous allons continuer!

Il est vrai que par la suite, à des intimes, il complétait les trois mots par cette déclaration formelle:

— Maintenant qu'ils sont accrochés, je ne les lâcherai plus!

Au début des opérations, on lui avait demandé ce que serait notre effort militaire et comment il tournerait. Il avait simplement répondu:

— Long! Dur! Sûr!

Et prenant possession de son premier commandement, avant la bataille de la Marne, il aurait dit:

— Messieurs mes officers, voici le moment d'oublier tout ce que je vous ai enseigné à l'Ecole!

Le 9 septembre 1914, alors qu'on venait de lui annoncer le repli du 9e corps et la retraite du 11e, il télégraphiait au général Joffre:

— Mon centre cède, ma droite recule, situation excellente. J'attaque!

Lui demandait-on comment il s'y prenait pour maintenir ou battre l'adversaire, le général répondait: "Je ne sais pas! J'attaque!"

Quand il était sur l'Yser, nos soldats, qu'il visitait tous les jours dans leurs tranchées, l'avaient surnommé le "général Deux Sous". La raison de ce sobriquet familier était que le général Foch, lorsqu'on lui faisait une objection quelconque, répondait d'un ton amical mais résolu: "Je m'en f... comme de deux sous!" Mais le maréchal Foch veut cependant être moins incisif dans ses réflexions que le maréchal Pétain. M. Charles Le Goffic ne rappelait-il pas dernièrement que, voyant un de nos maîtres du crayon se présenter devant lui couvert de buffeteries et même portant un couteau de chasse à la ceinture, le maréchal Pétain l'accueillit par ces mots: "Qu'est-ce que dirait F... (c'était le nom du grand caricaturiste), s'il vous voyait!"

Lors de l'entrée des troupes françaises à Strasbourg, le maréchal Foch, qui portait à son côté un magnifique sabre de mameluck, à lame courte ayant appartenu à Kléber, fut reçu à la cathédrale par le *custos* qui lui adressa une émouvante allocution à laquelle il répondit simplement:

— Dieu nous a donné la victoire. Nous en remercions Dieu et c'est pour le remercier que nous sommes venus ici.

Enfin le 11 novembre, après qu'il eut annoncé au chef du gouvernement que les plénipotentiaires allemands avaient signé les clauses de l'armistice, le maréchal Foch, vers 11 h. 30,

(*Suite en page 3, 1re colonne*)

AVIS EST PAR LES PRESENTES DONNE que demande sera faite au Parlement du Canada, à sa prochaine session, d'un acte incorporant une compagnie de chemin de fer et de navigation pour le bien général du Canada, sous le nom de "The North-West Route, Limited", avec pouvoir de tracer, construire, équiper et mettre en opération un chemin de fer commençant à un point à ou près de l'extrémité ouest du lac Baker, se dirigeant de là dans une direction nord-ouest par la voie la plus accessible vers ou près l'extrémité est du lac Schultz; de ou près du confluent des rivières Hanbury et Thelon en une direction ouest ou sud-ouest par voie la plus accessible à ou près de Old Fort Reliance à l'extrémité est du lac Grand Esclave; ou, dans l'alternative, de ou près du confluent des rivières Hanbury et Thelon en une direction ouest par la route la plus accessible à l'extrémité sud-est du lac Clinton Golden, et de ou près de l'extrémité sud-ouest du lac Kasba en une direction sud-ouest par la route la plus accessible à ou près de l'extrémité nord-est du lac Artillery; de ou près du dit confluent des rivières Hanbury et Thelon en une direction ouest par la voie la plus accessible à ou près de l'extrémité sud-ouest du lac Artillery; de ou, près l'extrémité sud-ouest du lac Artillery en une direction sud-ouest par la route la plus accessible à ou près de Old Fort Reliance à l'extrémité est du lac Grand Esclave; avec pouvoir de construire tels embranchements à la ligne principale que l'on jugera nécessaires au développement du territoire traversé par le dit chemin de fer; aussi avec pouvoir de construire, de mettre en opération, d'assurer le bon état des ponts, routes, chemins, bateaux-passeurs nécessaires, et de construire, acquérir, détenir et maintenir en conséquence quais et havres; aussi avec pouvoir et autorité de creuser ou autrement améliorer les chenaux à tels endroits de la rivière Thelon jugés nécessaires à la navigation de la dite rivière, et de bâtir, acquérir, commissionner, détenir, équiper et maintenir en opération des navires à vapeur ou autres de n'importe quel genre, et de les maintenir en service sur les rivières et lacs Thelon, La Paix, Esclave, Mackenzie et leurs tributaires et toutes autres eaux navigables; et avec pouvoir de bâtir, équiper, maintenir en service des voies télégraphiques et téléphoniques en rapport avec le dit chemin de fer et ses embranchements, et de transmettre des messages dans un but commercial et pour cela de charger des taux; de développer, recevoir, transformer, transmettre, distribuer, et fournir de l'électricité ou autres pouvoirs ou énergies, de disposer des dites choses, et de percevoir là-dessus certains taux; de construire, acquérir, louer des terminus, des quais, havres, élévateurs, entrepôts, etc., et d'exercer le commerce d'agents expéditeurs, de détenteurs de quais, d'entreposeurs, et de conclure des engagements avec d'autres compagnies; et autres pouvoirs nécessaires et contingents des pouvoirs ci-dessus.

Fait à Ottawa, ce 18me jour de décembre, 1918.

SMELLIE & LEWIS,
No 7, Edifice Trust, Ottawa,
Procureurs des réquérants.

Pour Lire au Foyer le Dimanche

IVe DIMANCHE APRES L'EPIPHANIE

(S. Matth., VIII, 23,27)

En ce temps-là, Jésus entra dans une barque, accompagné de ses disciples, et tout à coup il s'éleva sur la mer une si violente tempête, que la barque était couverte par les vagues. Jésus cependant dormait. Alors ses disciples s'approchèrent de lui, et le réveillèrent en lui disant: Seigneur, sauvez-nous, nous périssons. Jésus leur dit: Pourquoi craignez-vous, hommes de peu de foi? En même temps il se leva et commanda aux vents et à la mer; il se fit un grand calme. Alors ils furent tous saisis d'étonnement, et ils disaient: Quel est celui-ci, à qui les vents et la mer obéissent?

FOCH ET LES A-COTES DE LA GRANDE HISTOIRE

(Suite de la page 2)

était rentré chez lui, 52, avenue de Saxe. Une foule nombreuse stationnait devant sa maison et le salua d'ovations sans fin.

Comme les manfestants enthousiastes ne se décidaient pas à s'en aller, le maréchal, en tenue de campagne, tête nue, parut au balcon, salua, et pria ses admirateurs de bien vouloir "le laisser déjeuner."

Le jardin de la mairie de Doullens

C'est à Douillens, le 21 mars dernier, alors que la première ruée allemande avait enfoncé le front britannique de la Somme, que le général Foch fut nommé généralissime: décision qui devait nous donner la victoire. Les Français étaient arrivés les premiers au rendez-vous; il était neuf heures du matin. M. Poincaré et M. Clémenceau, qu'avaient rejoints les généraux Foch et Pétain, attendaient les ministres et les généraux anglais dont les automobiles n'apparaissaient toujours pas. Le général Foch se promenait de long en large dans le jardin de l'hôtel de ville, traçant des signes sur le sable et battant nerveusement ses bottes avec sa canne. Quant à M. Clémenceau, il avait fait sortir d'un coffre une "boule de pain" avec laquelle le Président de la République et ses compagnons mangèrent des oeufs durs et du saucisson que le général Pétain apporta dans du papier.

A onze heures et demie, les Anglais arrivèrent: au maréchal Haig descendu le premier de voiture, M. Clémenceau serra la main et posant immédiatement la question.

— Voulez-vous la paix aujourd'hui? Ou la victoire demain?

Le chef anglais exprimait son désir de continuer à combattre, lorsque le général Foch, survenant, appuya une nouvelle question de M. Clémenceau par ces mots:

— Alors, c'est le commandement unique!

La discussion se poursuivit dans la salle d'honneur de la mairie. L'intervention du Premier anglais fut décisive, et lorsque ministres et généraux redescendirent dans le jardin, la question était résolue: Foch était généralissime.

En sortant de l'hôtel de ville, le général Foch, ayant à sa droite le maréchal Douglas Haig et à sa gauche le général Pétain, tandis que MM. Poincaré et Clemenceau marchaient derrière, s'arrêta et traça de sa canne des traits sur le sable; il expliqua à ses deux collaborateurs comment il entendait arrêter la marche de l'envahisseur. Puis, posant amicalement la main sur l'épaule du maréchal Haig, il se retourna vers le Président de la République et M. Clémenceau et leur dit:

— On les aura!

Mais Foch le victorieux n'a pas oublié le rôle décisif de Lloyd George à Doullens, et dernièrement, lorsqu'il était à Londres, le maréchal remit au Premier anglais sa photographie avec cette dédicace: "A M. Lloyd George, au premier ministre qui chassa les nuages d'un ciel fort nuageux. Cordialement. F. Foch, 11-10-18"

D. T.

—*"J'ai Vu."*

Hâtez-vous à acheter l'Almanach de la Langue française. Il n'y en aura bientôt plus en librairie. Le tirage de vingt-cinq-mille est pratiquement épuisé.

C'est un vibrant manuel de patriotisme pratique. Tout bon patriote se le doit procurer.. Donnez-le à vos amis. Vous ne sauriez faire plus utile cadeau et vous aiderez ainsi d'efficace façon la cause de la langue française.

On peut l'obtenir aux bureaux de la Liberté ou de la librairie Kéroack, à Winnipeg ou St-Boniface.

N'oubliez pas que l'Almanach de la Langue française *ne se vend que vingt sous, compris frais de poste. C'est meilleur marché que dans l'Est. Nous devons cela à un bon serviteur de Sa Majesté la Langue Française.*

Hâtez-vous. Il n'y en aura bientôt plus en librairie.

Capucin décoré par Clémenceau

Les journaux ont raconté comment M. Clémenceau avait décoré le R. P. Charles Laurent, Capucin, aumônier au 123e de ligne. Voici des détails supplémentaires qui ont été écrits par le R. P. Laurent lui-même à M. le directeur du *Bulletin religieux* de La Rochelle (6 juillet 1918):

"C'était le 6 mai dernier. Je venais d'enterrer nos chers morts et je m'apprêtais à remonter au M.-R... Le commandant N..., du 3e bataillon, m'invite à me reposer et à déjeuner avec lui. J'accepte, content de retourner aux premières lignes dans la soirée. Sur les 10 heures arrive, sans s'être fait annoncer, M. le Ministre de la Guerre, escorté des généraux Mordacq, Humbert et Mareschal et de leurs officiers d'état-major. Le président s'avance vers le commandant N... et les officiers du bataillon réunis pour le déjeuner. Ils causèrent quelques instants. Puis son attention ayant été attirée par ma soutane, — je me tenais à la gauche du groupe, un peu à l'écart:

— Tiens! dit-il au commandant, vous avez un aumônier?

— Oui, Monsieur le Président, et c'est un héros!

— Ah! qu'a-t-il fait? Racontez-moi ça.

Alors, chacun de dire son mot à l'éloge du pauvre aumônier, vraiment dans ses petits souliers... Les généraux renchérissent sur le commandant.

— Mais si c'est comme ça, je vais le décorer... Il ne faut pas attendre davantage!

Et le Président du Conseil s'en vient vers moi. Tout rondement il me prend les mains, me regarde bien en face et dit:

— Eh bien, Monsieur l'Aumônier, qu'est-ce que vous avez fait?

— Monsieur le Président, j'ai fait comme tous nos poilus, mon devoir simplement...

— Oh! vous avez fait davantage. Je vais vous donner la croix.

— A ce compte-là, Monsieur le Président, permettez-moi de vous dire que, chez nous, officiers et soldats que je vois à l'oeuvre, méritent la croix.

— C'est entendu; mais comme je ne peux pas la donner à tous, je veux vous la donner à vous, qui l'avez bien gagnée.

J'étais, comme bien l'on pense, très ému et touché au plus haut point de cette affabilité du président. Il poursuivit:

— Où étiez-vous avant la guerre?

— A Carcassonne.

— Que faisiez-vous?

— J'étais Capucin.

— Ah! vous êtes Capucin!

— Oui, Monsieur le Président, et de la province qui est chargée de la belle mission de Djibouti.

— Ah! oui, je connais... Les Anglais et les Italiens avaient voulu nous la disputer...

— Nos Pères l'ont sauvée, Monsieur le Président.

— Je serais heureux d'avoir des troupes d'Abyssinie: ce sont d'excellents soldats.

Pendant cette conversation, un capitaine de la suite présente l'écrin au président qui, saisissant la croix, me l'épingle sur la poitrine en disant:

— Monsieur l'Aumônier, je ne suis point Capucin, mais c'est bon quand même...

— Oui, Monsieur le Président, puisque c'est une croix.

— Et que c'est la France qui vous la donne!

A ce moment fut pris le cliché photographique qui représente M. Clémenceau en veston rayé, chapeau mou, épinglant la croix sur la poitrine d'un Capucin en soutane et coiffé du casque. Ce cliché a paru en première page de l'*Illustration*.

— Au nom de M. le Président de la République, je vous fais chevalier de la Légion d'honneur, et maintenant, Monsieur l'Aumônier, permetez-moi de



M. Clémenceau me serre étroitement dans ses bras et me donne deux bons baisers qui venaient bien du fond du coeur du grand patriote. Après quoi, me prenant les mains, il me félicita, tandis que je lui disais, les yeux pleins de larmes:

— Monsieur le Président, au nom de tous nos soldats, de tous nos officiers, de tous ceux qui sont tombés au M. R... je vous remercie."

Comme épilogue de ce récit, d'une si haute simplicité, voici les deux magnifiques citations à l'ordre de l'armée obtenues par le R. P. Charles Laurent.

L'une datée du 15 mai 1918:

"Au front depuis le début de la campagne, s'est conduit héroïquement à Verdun à l'attaque de Vauclerc où il a suivi les vagues d'assaut: s'est distingué pendant les journées du 25 au 30 mars 1918, où, pendant les assauts répétés des Allemands, il se portait en première ligne sur les points où la fusillade était la plus intense. Enfin, le 2 avril 1918, accompagné d'un groupe d'hommes déterminés, est allé entre les lignes et en un point battu par les mitrailleuses ennemies, relever le corps d'un officier français tué pendant une reconnaissance."

L'autre datée du 28 du même mois:

"Fait chevalier de la Légion d'honneur pour les affaires de mars 1918, s'est encore conduit admirablement le 30 avril 1918, où, sous des bombardements d'une violence extrême, il s'est dépensé avec un dévouement absolu, toujours dans les premières lignes auprès des combattants, donnant aux plus courageux l'exemple de la bravoure et du mépris de la mort. Fait l'admiration de tous les hommes du régiment, qui aiment en lui le camarade d'armes aux durs moments de la bataille et le considèrent comme un héros."

Un exemple pour finir. Au moment de la contre-attaque du 30 avril, les hommes, enfoncés dans le boyau, ne pouvaient sortir aisément. Ce que voyant, l'héroïque aumônier se mit, le dos en travers, servant de marchepied sous le barrage. Toute la section lui passa sur le dos pour atteindre le terre-plein et courir à l'ennemi.

— Comment! il a fait cela? s'écria M. Clémenceau, à qui les officiers racontaient ce trait, entre cent, à la louange du nouveau légionnaire. Eh bien! voilà une croix que je ne regretterai jamais!

Nous dédions ce récit et le texte de ces deux superbes citations aux fortes têtes qui vont encore raconter un peu partout que les curés se sont cachés à l'arrière dans les bureaux ou dans les hôpitaux...

(*Almanach du Pèlerin*, 1919.)

Son Honneur le Juge Prud'homme fera la seconde conférence de l'Union Canadienne. Il traitera du "Symbolisme des chansons canadiennes".

C'est pour dimanche, le 9 février.

Feuilleton de la Liberté No 11

LES DEUX MAINS

Par

Pierre l'Ermite

Et l'enfant rit douloureusement.

— Oui, j'en réponds... comme de moi-même!...

— Oh! quel moyen prendre pour prouver que je dis la vérité!!

Jean se tord les mains.

Tout à coup, le père se frappe le front:

— C'est très simple!... Tu as une répétition, ce soir. A cette répétition, nous assisterons, M. Bernard et moi. Tu ne verras pas ton professeur avant! Pendant ta leçon tu ne pourras pas dire un mot qui ne soit entendu.... pas faire un geste qui ne soit vu!... Si l'accusation que tu portes est exacte... il est impossible que ton répétiteur ne te parle pas de la bague...

— Oh! il m'en parlera sûrement...

— Alors, cela suffit!

Mais, d'avance, Olivier est sûr que Jean ajoute un mensonge à son vol.

— Ce serait à douter de tout!... Ernest Morrain... mon bras droit!... lui que je dois présenter le mois prochain à mon inspecteur... Allons donc!.. Jean! tu n'es qu'un misérable, et tu nous piétines sur le coeur!

— Et moi, je maintiens!... Ernest Morrain m'a tout inspiré, et il a été mon âme damnée!... Malgré mes résistances, il m'a poussé à ce péché-là, comme à bien d'autres!...

— Lesquels...?

— Non... je ne saurais pas comment dire cela... surtout devant maman...

Cette fois encore, Jean met un tel accent de sincérité dans ses paroles que le père coupe court:

— Assez!... Nous verrons!... A ce soir... 5 heures!...

CHAPITRE XII

Ernest Morrain donnait sa répétition trois fois par semaine, de 5 à 7 heures.

Il arriva, ce soir-là, tranquille comme d'habitude, avec un petit air de supériorité mal défini, qui était depuis quelque temps sa vague caractéristique, et une certaine recherche de toilette assez explicable chez un jeune homme qui se faisait des relations sensiblement supérieures à sa position.

Ce fut Mme Landery qui le reçut.

A ce moment, Jean finissait de goûter. Elle offrit au répétiteur une tasse de thé, comme elle en avait la maternelle habitude, et Ernest ne remarqua pas qu'en le versant, sa main, où l'alliance seule brillait, tremblait avec évidence.

Il prit son thé bouillant, déclara que c'était excellent de le boire ainsi très chaud par le froid de loup qu'il faisait. Puis, tapotant Jean avec affection sur la joue:

— Mon petit ami, il ne faut pas nous endormir dans le farniente... Allons voir si la racine cubique est toujours aussi difficile à extraire!

— Et il travaille bien?... demande Mme Landery.

— Mais oui... très bien!.. C'est même ce qui me fait plaisir en lui. Il sent la nécessité de l'effort. Il a de la difficulté pour la grammaire, mais, à force d'attention, il fait de moins en moins de fautes... Oh! nous arriverons, Madame, j'en suis sûr!

— Et à quoi?...

— A tout ce qu'il voudra!... Ce jeune homme n'aura qu'à jeter le mouchoir. On ne devrait pas dire cela devant lui; mais c'est un garçon sérieux qui ne se souviendra de mes paroles que pour travailler davantage. Personnellement, je pense qu'il aurait une disposition assez marquée pour les sciences... Allons, Jean, venez!

Ils passèrent tous deux dans une sorte de chambre d'amis attenant au salon, et qui leur servait de salle d'étude. Un bon feu de bois pétillait, chauffant gaiement toute la pièce; la grande horloge marquait 5 h. 5.

Jean s'assit à sa table, ouvrit un cahier; puis le refermant d'un air dégoûté:

— Je n'ai pas envie de travailler aujourd'hui!...

Morrain, phénomène étrange, tourna la tête comme une bête qui flaire le danger, et voyant toutes les portes bien fermées:

— Moi non plus!... fit-il en laissant tomber comme un masque toute l'expression de son visage.

— Alors... si on fumait des cigarettes?...

— Non... C'est imprudent... Ca sent au travers des fentes. D'ailleurs, l'autre jour, tu as failli être malade... Si tu y tiens, je t'en laisserai... Tu les fumeras à tes risques et périls dans les cabinets ou dans les champs.

— Toujours à mes risques et périls!...

— Tu ne voudrais pourtant pas que ce soit aux miens!

— Pourquoi pas?...

— Tu en as un toupet!... Quelle mouche t'a piqué ce soir?... Tiens?... prends la lampe!... je vais te dicter un problème tout fait. En deux temps et trois mouvements, tu auras l'air d'avoir travaillé deux heures, et tu plongeras ton paternel dans ce doux contentement qui fait ma joie.

— Non...

— Même pas ça?...

— Même pas ça!

— C'est la grève des bras croisés?

— Oui!

— Alors, c'est très simple, je vais lire mon journal, et si ton père te demande ton cahier, tu t'en tireras comme tu pourras. Après tout, je m'en moque!...

L'enfant ne répond pas. Une minute de silence, qui s'écoule, pénible.

Ernest a déplié son journal, mais, avant de lire, il regarde encore son élève:

—Je ne suppose pas que c'est à cause de la bague, cette vilaine tête-là?...

— Si!... C'est pour la bague...

— Alors, il faut le dire afin qu'on le sache!... Qu'y a-t-il eu?

— Il y a, que j'en ai assez... trop!... d'être seul à supporter toute la peine, toutes les scènes et tous les autres ennuis!...

— Oh! la!.. la!... Ne t'emballe pas, trésor de mon coeur!... car cela te fait dire de grosses bêtises!... Toutes les peines?... Tu n'as eu qu'à étendre la main en déposant un doux baiser sur ta joue rose de ta chère petite maman, qui, entre parenthèses, fait le thé à merveille! Si tu appelles cela une peine... Moi je m'en chargerais très volontiers plusieurs fois par jour.... Toutes les scènes?... Les scènes, ce sont des larmes; des larmes, c'est de l'eau salée... c'est-à-dire rien du tout!.. Tous les ennuis?... Je ne t'en vois aucun!... Quand il y a des domestiques dans une maison, les enfants peuvent tout voler, tout casser, tout tuer...: ce sont toujours les larbins qui encaissent. C'est une race spécialement créée par le Seigneur tout-puissant à cet usage.

— Avec les nôtres, ce n'est pas pareil.

— Pauvre petit agneau tout blanc!... Sache donc que rien ne tient devant un hardi mensonge soutenu vigoureusement. Non, ce soir, tu n'es vraiment pas juste! Les ennuis, c'est moi qui les ai!... Tu entends bien?... Moi seul!... puisque c'est à moi que revient la dure corvée d'écouler tes vols idiots!...

Jean se redresse, la figure oruge...

— Tu as dit "idiots"?

— Oui... et je le répète!... Tu te conduis comme un gâte-sauce!... comme ces pataulds chiens de chasse qui, en cinq minutes, vous dévastent une plaine de son gibier. Toi, tu voles quarante sous par ci... cent sous par là... Tu éveilles l'attention pour des bêtises, tu affoles tout le monde... Tu m'apportes une bague qui perd les deux tiers de sa valeur si on la démonte, et impossible à placer si on veut la garder telle... Ah! oui, parlons-en!... Tu en fais du beau travail!...

— Je ne peux pourtant pas forcer le coffre-fort de papa.

—Laisse ton papa tranquille. C'est un solennel imbécile. Mais ta mère a un très joli collier de perles, et rien ne se disperse aussi facilement qu'un collier. Alors, la vraie tactique, celle d'un enfant intelligent comme toi, consisterait à rester quinze jours sans rien prendre, pour endormir toutes les défiances... Et puis.. v'lan... le collier!... Evidemment, il y aurait un grand brouhaha, toutes les pintades de l'établissement pousseraient de petits cris, mais ça passe... et nous serions "parés" pour longtemps. Comprends!... Tu me livres aussitôt le collier; je vends les perles séparément... Alors, perspective délicieuse, le mois prochain nous aurons de quoi nous payer les fortes étrennes. Je t'emmènerai un jour à Paris, sous prétexte de te faire subir un examen par un de mes amis, et je t'offrirai une de ces fêtes qui font époque dans une vie tristette comme la tienne... Saisis-tu le joint de la chose?...

L'enfant reste songeur, les cils baissés comme pour éteindre sous leur voile l'éclat de ses yeux qui pourraient le trahir.

— Cela ne te tente donc pas? insiste Morrain... Ah! si tu étais intelligent comme j'en connais!... Si tu avais un peu d'estomac!...

— Oui, mais après le collier, ce sera autre chose...

— Mais non... au contraire!... Il ne s'agit pas de voler toujours, car tant va la cruche à l'eau qu'à la fin elle se casse... Non... Je te demande seulement encore une fois..., mais un coup chic!...

— Très joli à dire!.

—Plus facile à faire!

— Vous ne risquez rien, vous!...

En Province

BROAD VALLEY

M. Jean Lecoq est revenu de Mariapolis, avec sa famille, pour s'installer de nouveau sur son homestead; il a fait l'acquisition d'un engin à gazoline de 3½ c. v. pour scier du bois de corde.

* * *

Mlle Gracia Lavigne est retournée à Fanystelle, après un séjour de quelques jours auprès de son père.

* * *

M. Edmond Poirier, de Fanystelle, est venu passer quelques jours sur son homestead.

* * *

Nous avons maintenant un Juge de Paix bilingue dans la personne de M. A.-M. Sauvé, un Canadien-français, qui est entré en fonctions au début de l'hiver.

* * *

A une assemblée spéciale tenue le mois dernier, il y a eu une réorganisation complète des dirigeants du district d'école Saint-Hébert: MM. Jos. Lavallée, Jos. Poncelet et A.-E. Sauvé ont été nommés commissaires, et M. A.-M. Sauvé, secrétaire-trésorier.

* * *

Le C. N. R. est à faire construire, à notre gare, un quai pour l'embarquement des animaux et un autre pour les machineries. Ca devenait grandement nécessaire, vu le développement rapide de notre localité.

* * *

M. Alexandre Letarte est de retour près de son père, libéré de ses obligations militaires et heureux d'avoir offert sa vie pour la défense du droit outragé.

* * *

M. et Mme Swartz, de Saint-Boniface, sont venus passer les fêtes du Jour de l'An chez leur neveu, M. A. Moricette.

Le Parigot.

DELORAINE

L'épidémie de grippe, qui a sévi dans son plus fort pendant les fêtes, est à peu près disparue de Deloraine. Il n'y a plus de nouveaux cas depuis quelques jours, et ceux qui ont été atteints ne l'ont pas été trop sérieusement. Espérons que cette terrible maladie nous dira adieu bientôt, si le bon Dieu en juge ainsi.

* * *

Mme Jules Remy, qui a été cruellement éprouvée par la perte de son mari dans sa visite à LaFlèche, nous est revenue avec son frère, qui prendra probablement la terre de M. Remy pour la cultiver au nom de Mme Remy. A l'occasion des arrangements qui ont dû être faits à cause de la mort de M. Remy, nous avons eu à Deloraine la visite d'un frère de M. Remy, de Laflèche, et de M. Dechef, de Forget.

* * *

Ce qui est bon et excellent pour les uns ne l'est pas pour les autres, si on en juge par les réflections de certaines dames et demoiselles qui pestent contre le doux temps que nous avons eu cette semaine, car elles ne peuvent pas jouer leur partie au "Curling Rink". D'autres, au contraire, sont très heureux de voir que leur charbon diminue moins vite dans la cave.

* * *

On nous annonce que M. Lesy et M. Van de Ponseele doivent partir dans quelques jours pour une visite chez leurs vieux parents, en Belgique. Nous leur souhaitons bon voyage et heureux retour.

Salem.

LAC DU BONNET

Un Conseil Municipal qui promet

Dans notre dernier article du 1er janvier dernier, on vous annonçait les derniers soupirs et les derniers gémissements de notre conseil municipal qui s'éteignait dans sa chaussée de castors où il croyait trouver sa résurrection. Malheureusement pour lui, il a donné naissance à un nouveau conseil qui comprend les intérêts généraux et ouvre déjà sa première session par des décisions que tout le peuple du district salue avec grande joie.

La majeure partie du district doit être sillonnée de grandes routes qui permettront à tous de se transporter avec facilité à tous les centres voisins, et même jusqu'à Winnipeg.

Ces travaux doivent être exécutés par soumissions aussitôt que le temps le permettra. Par conséquent il est donc temps pour vous, colons, de venir choisir votre coin de terre avant que l'étranger y fonde son foyer. Dans l'intention de fonder des petits centres homogènes, quelques cinquante familles polonaises, galiciennes et ruthènes émigrent dans leurs centres nationaux et nous sommes en position de vous offrir de magnifiques terres à acheter à un prix tout à fait nominal. Les distances pour les atteindre ne seront plus un sujet de frayeur, car les chemins seront ouverts partout.

Voici par exemple de belles offres:

Section 34, T. 15, R. 10 N.-O. A 5 milles du village et à un mille de l'école. Il y a 25 acres en culture, 8 acres cassés; 15 acres en roche, 10 acres en foin et le reste en bois. Maison 15 x 26, et étable 30 x 18. Il y a aussi un bon puits de 33 pieds de profondeur. Bonne grainerie, 14 x 18. La moitié de la ferme est clôturée. On peut avoir la dite ferme à $10 ou $12 de l'acre, dont $500 comptant. Voici le matériel que le propriétaire vendrait avec la ferme: 2 boeufs, 1 charrue, 1 herse à roulette, 1 "sleigh" 3 pouces, 8 ans d'usure; 1 wagon avec boite, 3 ans d'usure; 1 herse, 100 poules, 6 canards et 4 porcs.

* * *

Deuxième offre

Section 33, T. 15, R. 10 S.-E. A 4 milles du village et à ½ mille de l'école; une belle demi-section. Une bonne maison neuve, 15 x 32; étable, 28 x 18. Il y a 50 acres en culture, 60 acres en foin, 70 acres en pâturage et 6 acres en roche. Bons puits de 16 et 10 pieds de profondeur. Il y a tous les instruments aratoires de la ferme en plus d'une installation complète d'un moulin à scie. Il y a en outre certains instruments de forge ainsi qu'un moulin à moudre "12 pouces". Il y a aussi 2 bonnes juments de 12 ans, pesant 1,50 chacune, 9 vaches à lait qui ne sont qu'à leur deuxième production, 5 taures de 1 et 2 ans, 7 jeunes boeufs, un producteur bovin de 2 ans, 6 porcs et 3 bons chevaux de 4 ans.

Avec assez d'argent, cette terre pourrait être achetée pour $10 à $12 l'acre.

Avec tout le matériel le propriétaire vendrait à bonnes conditions que nous ne pouvons donner publiquement, car tout dépend du montant d'argent comptant que l'acheteur pourrait donner.

* * *

Section 35, T. 15, R. 10 S.-E. 160 acres de belle terre dont 30 en culture, 60 en pâturage et le reste en foin et bois, avec bonne clôture sur les quatre côtés. Bonne maison neuve de 32 x 24. Etable de 32 x 24 avec une bonne grainerie adjacente. Il y a aussi un très bon puits dont l'eau est aussi potable que l'eau de la rivière Winnipeg.

Voici le matériel: une lieuse neuve, un moulin à faucher, 2 charrues, une herse à dents à trois panneaux, un wagon avec boite, un "sleigh", "3 pouces": un séparateur à crème, 1,500 pieds de planche à construction; 3 bons chevaux harnachés; 4 bonnes vaches à lait, 4 taures de 2 ans, 1 boeuf d'un an, 2 boeufs de deux ans et demi, 5 porcs, 80 volailles. Cette ferme peut être achetée à de très bonnes conditions; entre $10 et $12 l'acre sans compter le matériel.

* * *

Autre offre avantageuse

Section 30, T. 14, R. 11 et section 29, T. 14, R. 11. — Belle propriété de 127 acres sur le bord de la rivière, à trois milles du village et longeant le grand chemin allant à Winnipeg. 10 acres en culture, une cinquantaine d'acres en foin et pâturage, le reste est en bois.

Une bonne maison quasi neuve de 16 par 32 et une bonne étable de 40 x 20. On demande $2,000, dont $600 comptant et la balance en deux ou trois paiements au gré de l'acheteur.

Nous ne vous donnons que quelques offres avantageuses parmi une foule d'autres qu'il serait trop long d'énumérer ici. Mais quiconque aurait un capital de $1,000 en augmentant pourrait s'établir ici avec avantage d'achat et assurance de succès. Pour vous, colons, qui désirez vous établir avant de jeter les yeux ailleurs, soit pour terre à acheter ou concessions fédérales, veuillez vous adresser à casier postal No 1, Lac du Bonnet.

Venez vers le pays de l'avenir, où vous trouverez l'accomplissement de vos désirs.

Bonne propriété à vendre dans le village, située au coin de deux rues et à proximité de l'église. Il y a quatre bonnes pièces et la maison est finie très confortable. Elle est bâtie sur un lot de 50 x 120 pieds. Le propriétaire demande $400. Bonne offre pour qui désire s'établir dans un village.

G. D.

SOMERSET

Nous avons maintenant une jolie petite église, grâce à notre bon curé, qui s'est dévoué énormément pour cette cause, notre temple est rehaussé d'un autel neuf en imitation de marbre; deux anges adorateurs placés de chaque côté en relèvent beaucoup l'éclat; un carillon aux sons harmonieux fut étrenné pour la fête de Noël. A noter ausi, grâce à M. Mariano, une peinture fraîche et de bon goût.

Des conférences agricoles ont été données, la semaine dernière, par MM. Villeneuve et Guilbert. Mme St-Onge, de Saint-Boniface, donnait aussi des leçons de couture. Un grand nombre de fermiers assistaient aux conférences, et les dames et demoiselles se firent un plaisir de s'expérimenter sur la couture.

Notre école a réouvert ses portes, lundi le 13. Mlles Paradis et Magne enseignent les différentes classes.

Verdure.

SAINT-NORBERT

Les garçons de l'Académie Ritchot reprendront dimanche prochain, le 2 février, leurs parties de cartes, interrompues pour cause de l'influenza. Venez en foule. C'est le rendez-vous familial.

CARDINAL

Nous sommes maintenant débarrassés de notre fameuse visiteuse, "Dame Grippe Espagnole". Nous fûmes privilégiés, car ses victimes furent peu nombreuses.

Nos écoles sont réouvertes: l'une du 2 janvier, l'autre du 8. Elles sont encore sous la direction du même personnel enseignant, et nos enfants sont tout joyeux de reprendre leurs classes. L'école Saint-Louis (sud) était artistiquement décorée de clochettes et brillants à l'occasion de Noël, et les élèves semblaient bien goûter cette nouveauté.

* * *

Plusieurs fermiers des environs partiront pour la France, au printemps. Nous leur souhaitons bon voyage, bonheur et longs jours encore dans leur pays natal.

Fleurette.

UN PROGRAMME NAVAL EN SUSPENS

Londres, 25. — Il est probable que rien ne sera définitivement réglé quant au programme naval de la Grande-Bretagne avant la fin du congrès de la paix, tel que l'a appris l'agence Reuter. En attendant des ordres ont été donnés pour suspendre la construction des vaisseaux de guerre, incluant des croiseurs légers, encore dans les chantiers de construction.

LE GOUVERNEMENT VA INTERVENIR

Il va réquisitionner toutes les lignes de transport à Paris.— Trafic paralysé par la grève.

Paris, 25. — Le gouvernement français est à la veille de s'occuper énergiquement de la grève générale qui fut déclarée hier chez les employés des lignes de tramways souterraine et de surface ainsi que ceux des automobiles omnibus.

Le gouvernement a décidé de réquisitionner tout le système de transportation de Paris —les lignes souterraines du nord et métropolitaine, les lignes de surface et la compagnie d'omnibus faisant le transport entre Paris et la Seine.

Le gouvernement, dit-on veut prendre cette mesure afin de prévenir tout nouvel arrêt, même partiel, des moyens de transport à Paris.

La grève des lignes de transport à Paris n'a pas subi de changements ce soir, et aucun des employés n'est retourné à l'ouvrage.

Les employés du tramway souterrain ont eu une assemblée, cet après-midi, mais n'en sont venus à aucune décision. Des conférences avec les officiers de la compagnie auront lieu demain. La compagnie a réussi à faire circuler huit trains aujourd'hui. Sur plusieurs lignes cependant ces trains ne circulaient que d'après un nouvel horaire.

— Alors Morrain se fâche.

— Toujours ce mot de lâche à la bouche!... Je ne risque rien, moi?...

— Non, vous ne risquez rien, vous!...

— J'estime, au contraire, que je risque tout!... Car enfin, tu peux le couper dans une conversation, dans un interrogatoire... Tu peux rougir comme un imbécile... Tu peux rêver tout haut... Tu peux même m'accuser!

— C'est vrai... je peux vous accuser!

— Je ne crois pas que tu sois assez niais pour commettre une pareille sottise... Mais, à la rigueur, tu peux le faire!...

— Et si je le faisais?... dit Jean en relevant la tête.

Ernest Morrain regarde l'enfant tranquillement, et avec des yeux très résolus:

— Si tu te rendais coupable de cette infamie... de cette trahison, je t'écraserais sans pitié, comme un ver!

— Mais mes parents me défendraient!...

Morrain eut un ricanement qui sonna comme un défi dans la chambre silencieuse, où les meubles eux-mêmes semblaient écouter.

— Si tes parents faisaient un seul acte indiquant qu'ils te croient... si, par exemple, ils se plaignaient à des voisins... ou s'ils me mettaient à la porte, je les attaquerais aussitôt en dommages et intérêts; et, avec la protection toute-puissante de ma Loge, je ferais destituer ton père, je déshonorerais ta mère, et toi, je te poursuivrais toute ma vie d'une inextinguible haine!... Ah! vous n'auriez pas fini!...

Ernest se met à marcher dans la pièce, les deux mains dans les poches, faisant sauter ses clés. Puis il revient sur l'enfant:

— Essaye de m'accuser!... Mais essaye donc puisque le coeur parait t'en dire!... Ou plutôt, non!... N'essaye pas.... Marchons bien ensemble... C'est bête de nous monter ainsi tous les deux!... Ca a donc chauffé tant que ça?...

— Oui...

— Ta mère?...

— Oui...

— A-t-elle parlé au paternel?...

— Oui...

— Et alors... je vois le coup... grand chahut?...

— Immense!...

— Et qu'a-t-il dit, ton flandrin de père?...

— Oh! des tas de choses...

— Oui, je l'entends d'ici!... Il ne faut pas t'en émouvoir. Au fond, tu sais, pas d'illusions!... Ton père est aussi bête qu'il est grand!... C'est le vieux jeu!... Ca ne se fait plus!... L'article n'a plus cours!... Tu vois bien, il reste de la dernière classe... On le plaisantait encore au café l'autre jour... C'est un mollusque sur son rond... un taupier sans avenir. D'ailleurs, qu'a-t-il à crier comme un brûlé?... Cette bague n'est pas à lui, puisqu'il l'a donnée!...

— Oui... à maman.

— Et ta mère l'a portée quinze ans!... Ca ne lui suffit pas, à cette femme!... Tu n'aurais pas le droit d'en jouir un peu?... Tiens, vois-tu, ces gens-là me dégoûtent avec leur manie de tirer toute la couverture de leur côté!... Tout pour nous, rien pour les autres!... Et cela au nom du droit de propriété!... La propriété!... Encore une blague saumâtre qui n'est plus défendue que par les vieux navets!... La propriété?... Une barrière pour les imbéciles!.... Vois-tu ça, mon petit Jean?... S'il prend fantaisie aux auteurs de tes jours de vivre cent ans, il faudra que, jusque là, tu danses devant le coffre-fort?... Non! laisse-les brailler!... On leur payera du chlorate de potasse après... Je te répète: Rien ne peut... rien ne doit nous arrêter... Nous n'avons rien à craindre... Nous jouons sur le velours de la sécurité!...

A ce moment précis, d'une poussée terrible, comme s'ils eussent été vivants... les meubles se soulèvent et les portes s'ouvrent...

Le père s'élance d'une armoire...

Olivier saute de la grande horloge...

Le garde champêtre émerge de dessous le lit.

D'un bond, ils sont sur Ernest Morrain subitement dressé debout, une chaise à la main, le torse cambré en un geste de sauvage défense...

Mais il n'est pas de force! Olivier l'a... sur le plancher d'un croc-en-jambe irrésistible pendant que le père lui casse à coups précipités sa canne sur les épaules.

Au bruit formidable qui monte dans la calme maison, cocher, cuisinière, valet de chambre se précipitent au pas de course, et mis au courant par les épithètes qui pleuvent en même temps que les coups, font chorus à leur tour avec un tel enthousiasme qu'il faut les arrêter.

C'est une délivrance... une hantise terminée!... Enfin, on le connait, le misérable... Ah! le répugnant hypocrite... ah! le Judas!... Pouah!...

Le veston déchiré, la cravate en lambeaux, la chemise ouverte, tenu à la gorge et au bras comme une bête mauvaise, Ernest est poussé à la rue par le garde champêtre qui lui fait traverser la place, et l'enferme, à double tour, dans l'asile attenant à la mairie.

Le soir même, quatre gendarmes mandés par téléphone vinrent au galop le chercher.

C'était la nuit... une nuit grave et sereine avec un pullulement d'étoiles.

Tous les habitants se tenaient là, lanterne à la main, voulant voir partir vers la prison de Melun le désormais fameux Ernest Morrain.

Mais surtout, aucun gosse de Gretz n'avait voulu se coucher, malgré les objurgations et les torgnoles des parents.

Ils s'étaient massés tous sur la place, comme le jour de la rentrée.

Aucun ne manquait à l'appel, excepté Jean Landery.

Quand Ernest Morrain parut, pâle, dédaigneux, l'oeil copieusement poché, ce fut un vacarme assourdissant; toutes les épithètes possibles montèrent en tempête sous les tilleuls, effarouchant les oiseaux, faisant hurler les chiens au loin dans la campagne.

Les gendarmes arrivaient à la Glandée que des gosses, pas encore rassassiés de vengeance, clamaient encore sur la route de Melun:

— Hou!... Hou!... l'Ernest!... Hou!... Hou!...

CHAPITRE XIII

En son âme hautaine d'homme libre, Olivier eut une révolte quand il pénétra, pour la première fois de sa vie, dans l'enceinte de la prison de Melun, qui dresse, à l'extrémité d'une verte presqu'île, au milieu d'un riant paysage de Seine, ses hauts et mornes murs de meulière.

Penser que cette personne anonyme, qu'on appelle la société, a le droit — ou s'arroge le droit — de mettre la main sur un être intelligent, de l'enfermer tout vivant dans une cellule verrouillée et de lui dire: "Je te prive de ta liberté pour cinq... dix... vingt ans... pour toute ta vie!... Le monde n'existe plus pour toi! Tu es un mort parmi les vivants!..."

Sans doute, Bernard entrevoyait bien les réponses!...

Si elle veut exister, cette société..., vivre dans une certaine civilisation..., si elle veut protéger la moitié de ses membres qui sont des faibles, des femmes, des vieillards et des enfants..., elle a l'impérieux devoir de se défendre contre les individus qui transgressent les lois essentielles de son existence.

Et ne pas emprisonner..., ne pas supprimer dans certaines circonstances particulièrement graves, c'est se suicider, c'est démuseler les pires instincts, comme ne pas préparer la guerre est le plus sûr moyen de la déchaîner.

Mais c'est égal!...

Olivier éprouvait toutes ces impressions-là, et bien d'autres encore, en marchant, derrière un garde, sur l'étroite passerelle de fer qui dessert toutes les cellules.

Grâce à ses puissants patrons il a obtenu, dès le surlendemain, la permission de voir l'heure réglementaire... Morrain, même en dehors de

Il n'y tenait plus, il voulait savoir...

Pour lui, cette perversité de son meilleur disciple dépasse les limites du vraisemblable. C'était comme un de ces faits divers que les journaux de parti pris inventent de toutes pièces pour faire triompher une thèse. S'il n'avait pas assisté à toute la scène où la faute se révéla sans voiles, il l'eût carrément niée. Aussi, lui, éducateur, éprouve-t-il le besoin de se pencher sur ce cas moral afin de pouvoir un jour l'expliquer aux autres, et les protéger.

Ernest Morrain occupait la cellule No 37. Le gardien ouvrit la porte et lui donna les quelques centimètres d'ouverture nécessaires à une conversation.

Morrain, étendu sur sa paillasse, mâchonnait en guise de cigarette un brin d'osier. Au bruit que fit la clé en grinçant dans la serrure, il tourna la tête paresseusement.

— Ernest... c'est moi!...

Le détenu se leva, oh! sans hâte!... et se dirigeant vers Olivier, les deux mains derrière le dos.

— Ah! c'est vous!...

— Comme tu dis cela...

— On le dit comme on peut!

— Ma visite ne te ferait-elle pas plaisir?

— On n'a jamais plaisir à voir des cafards et des lâches!

— Cafards!... Lâches!...

— Un peu!

— Je ne m'attendais pas...

— Moi non plus!.. Je ne m'attendais pas à ce que vous fassiez bloc avec des cléricaux au point de vous cacher dans leur armoire... Ils vous ont payé combien..? Il ne vous manque plus maintenant que d'enfiler une livrée et de servir la messe au château!...

— Je fais bloc avec les honnêtes gens!...

— C'est-à-dire avec ceux qui ont le sac! Alors... fichez-moi la paix!...

(A suivre)

CANADA ET FRANCE

Un entretien avec Mgr Gauthier

Les milliers de Français qui, à la veille de la guerre, assistaient aux inoubliables solennités du Congrès eucharistique de Lourdes, se souviennent encore de l'impression causée par l'éloquence et le coeur de l'évêque canadien, qui prit la parole au nom de l'épiscopat de son pays.

Mgr Gauthier, évêque de Philippopolis, auxiliaire de Montréal, se montra, par la puissance du verbe et la chaleur de l'action, un grand orateur français.

Quatre ans et quatre mois plus tard, au lendemain de la tragédie dont il vit chez nous les premières explosions, nous étions heureux de le saluer à son passage à Paris, qu'il se bornait, malheureusement, à traverser. Il arrivait de Rome et repartait immédiatement pour le Canada.

Mais nous savions qu'avant d'accomplir son voyage *ad limina*, l'évêque auxiliaire de Montréal, avait fait une course au front canadien.

— Dans quelles conditions, Monseigneur, avez-vous pu visiter vos compatriotes soldats et quelles impressions avez-vous rapportées de votre contact avec eux.

Dans les camps et sur le front

— C'est en mission officielle, nous répond le distingué prélat, que je venais, envoyé par le gouvernement canadien et embarqué sur un transport de guerre, pour visiter nos soldats dans les camps d'Angleterre et dans les tranchées des Flandres. Je devais surtout examiner dans quelles conditions fonctionnait auprès d'eux l'aumônier militaire.

Je tins à proclamer, d'abord, avec quelle satisfaction profonde j'ai constaté, à l'instruction ou au combat, l'esprit merveilleux de nos troupes.

Ah! je vous assure que, si nous applaudissons avec un enthousiasme ému au splendide triomphe de la France, la France peut être fière de ces hommes de sa race, qui, de l'autre bord de l'Atlantique, après une si longue séparation, sont venus la défendre. Le concours qu'ils ont apporté à la cause commune est la plus belle manifestation de nos hérédités françaises. Par leur bravoure et leur ténacité, nos soldats canadiens-français sont dignes de leurs ancêtres et s'apparentent à vos poilus. J'en parle en témoin qui a vu et qui, en outre, a recueilli, sur le front, de nombreux témoignages.

— C'est avec joie, Monseigneur, que, pour ma part, je recueille et répèterai cette parole. Elle ne surprendra, certes, aucun des Français qui connaissent le Canada.

— Vous pourrez dire aussi que j'ai trouvé, chez eux, un bon moral, une fraternité généreuse entre les soldats, des relations cordiales entre les chefs et leurs hommes. Et, par ce côté aussi, ce sont bien des Français.

Au point de vue de la moralité, la police des camps m'a paru justement sévère. Mais, du reste, elle n'a pas eu souvent à exercer ses rigueurs. Un seul de nos soldats a été puni, dans les cantonnements, pour attentat aux moeurs.

L'action des aumôniers, attentive et influente, a contribué à maintenir ce niveau...

— Le clergé canadien-français a fourni des aumôniers aux formations de langue-française:

— Certes! Mais je dois remarquer qu'il n'y eut, officiellement, qu'une seule unité de notre race, le 22e régiment, dont la vaillance est déjà devenue légendaire. Nos autres soldats étaient mélangés à leurs compatriotes anglais, dans des proportions difficiles à préciser, car le statut personnel, s'il tient compte de la religion, ne désigne point la nationalité.

Cependant, dans les camps anglais, surtout de Bramshot, Witley, Frenschau-Bold et dans quatre ou cinq régiments du front, la minorité canadienne-française était assez considérable. Et, sur l'un et l'autre point, le service religieux catholique, de langue française, était suffisant, grâce aux prêtres, réguliers et séculiers, venus de chez nous: une douzaine, de la province de Québec.

Ah! ce travail de l'aumônier catholique auprès des soldats, non seulement dans la célébration des offices et l'administration des sacrements, mais, à toute heure et en toute occasion, quelle apologétique vivante! L'organisation religieuse, qui sortira grandie de cette guerre, c'est l'Eglise catholique. Et nos aumôniers militaires auront été les meilleurs artisans de ce progrès. Quelles réflexions ne font pas les soldats non catholiques, lorsqu'ils comparent la puissance de réconfort, l'efficacité de soulagement que les différentes religions peuvent offrir aux blessés et surtout aux mourants!

— Cette visite au front, Monseigneur, a donc été pour vous un motif de consolation et d'espérance.

— Oui, mais, hélas! aussi de tristesse! Quelle poignante émotion quand je priai dans ces cimetières endormis sur les champs de bataille, en particulier dans celui de Quéant, où nos soldats furent admirables, et où je m'agenouillai sur la tombe du jeune fils de notre éminent homme d'Etat, Rodolphe Lemieux.

— L'auteur des lois sociales.

— Lui-même, qui, comme tant d'autres, a donné son enfant pour la cause de la justice!

Et puis, autre motif de douleur! La désolation de vos belles provinces! Ah! certes, il n'y eut jamais, chez nous, Canadiens-français, de sympathie intellectuelle, pour cette Allemagne qui, avant de ravager le monde, a bouleversé la pensée humaine, par le luthéranisme, le kantisme, le modernisme! Mais quand on voit ça, quand on peut contempler les effets pratiques de cette philosophie de la guerre, enseignée dans ses écoles et dans ses Universités, on est saisi tout à la fois, de la plus profonde horreur pour une mentalité si barbare et de la satisfaction la plus vive à la vue de la formidable leçon que vient de lui infliger la Providence. C'est le triomphe de la justice?

L'effort canadien

— De ce triomphe, Monseigneur, le Canada, qui fut à la peine, aura sa part d'honneur.

— Oui, le Canada fut à la peine.

Il est bon qu'on connaisse l'effort accompli par ce peuple en travail de développement, qui, non seulement n'était pas préparé à la guerre, mais vivait dans la conviction qu'aucun conflit belliqueux ne pouvait l'atteindre.

Sait-on bien que l'armée canadienne a compté jusqu'à 581,595 hommes, sur lesquels 45,000 ont été tués, 50,000 ont été renvoyés inaptes à tout service et 30 à 40,000 ont reçu des blessures plus ou moins graves. En même temps, notre pays occupait à la fabrication des armes et des munitions jusqu'à 350,000 ouvriers et ouvrières. En blé et en farine, son exportation annuelle aux pays de l'Entente s'est *accrue* de 80 millions de boisseaux. Sa dette nationale, qui s'élevait avant la guerre à 336 millions de dollars, se monte actuellement à 1,200 millions. En outre, les Canadiens ont prêté à leur gouvernement une somme de 756 millions de dollars, soit 100 dollars par tête, et ils ont *donné* pour les oeuvres de guerre à peu près 90 millions de dollars.

On a prétendu que, dans ce magnifique effort, la province de Québec n'a pas fait assez généreusement sa part. La *Croix* a publié, sur ce sujet, sous la signature de M. François Veuillot, retour de notre pays, des explications qui ont remis la chose au point et rendu justice aux Canadiens-Français. J'y ajouterai un détail plus récent. La mise en vigueur de la conscription a été accueillie avec discipline, avec entrain, souvent même avec élan, par les jeunes gens de notre province, qui n'ont à craindre aucune comparaison. Ils se marient très tôt, nos jeunes gens, et la loi n'atteint que les célibataires de 20 à 35 ans. Sur 136,705 célibataires, 124.343 se sont déclarés spontanément. La province de Québec a offert à la France une armée de 125,000 hommes.

Et la générosité de nos gens! 100,000 habitants, a *donné*, pour les oeuvres de guerre: en 1915, 182,000 dollars; en 1916, 120,000; en 1917, 400,000. Sans parler, ni des souscriptions versées dans le même but, avec l'argent de la population, par la municipalité, soit 140,000 dollars; ni des primes d'assurances acquittées pour les soldats, soit de 12 à 14,000 dollars par an.

La ville de Montréal, qui compte 600,000 âmes, et qui, pour les cinq sixièmes, est française, a *donné*, de son côté, pour les mêmes oeuvres: en 1915, 1,236,679 dollars; en 1916, 2,179,775; en 1917, 4,446,348, pendant que les versements de la municipalité montréalaise atteignaient le chiffre total de 1,500,000 dollars.

Et je ne parle pas des allocations qui ont été offertes aux familles des mobilisés belges et français, des souscriptions qui ont soutenu l'*Aide à la France*, l'*Aide à la Belgique*.

N'oubliez pas de mentionner aussi les grands hôpitaux de Joinville et de Saint-Cloud, qui, installés par les Canadiens-Français et desservis par eux pendant la guerre, vous seront acquis après la paix.

— Non, Monseigneur, je n'oublierai ni ce détail, ni les chiffres éloquents que vous venez d'énumérer. Il faut que cela soit connu.

— Oui, je crois qu'il le faut. Il est nécessaire d'éclairer l'opinion française sur des réalités qu'une coterie injuste a voulu amoindrir ou déformer. Il ne faut point que les Canadiens-français souffrent, en ce pays, d'un discrédit immérité qui, en dernière analyse, est exploité contre la France elle-même.

— Soyez tranquille, Monseigneur, nous ne nous laisserons pas abuser. Déjà, des renseignements utiles ont redressé chez nous certains préjugés. Nous avons recueilli le témoignage des Français ayant vu les Canadiens, de plusieurs Canadiens aussi, dignes de toute créance, tels que le représentant de votre gouvernement, à Paris, M. Roy...

— Je suis heureux que vous citiez ce nom. M. Roy, en effet, mérite toute confiance et toute sympathie.

Relations entre la France catholique et le Canada français

— Oui, continue, Mgr Gauthier, nous tenons à l'estime, à l'affection de nos frères de France, et nous désirons les intéresser à notre vie, à nos labeurs, à nos légitimes ambitions.

A coup sûr, et nous l'affirmons bien haut, nous sommes loyaux vis-à-vis de l'Angleterre. Et, au surplus, les Anglais n'ignorent pas que, si la couronne britannique possède aujourd'hui la vaste puissance canadiene, elle la doit aux Canadiens-français qui, en 1775 et en 1812, l'ont fidèlement défendue contre l'invasion américaine.

Mais ce loyalisme indiscutable ne nous empêche pas de tenir à notre qualité de Canadiens-français. Nous demeurons fermement attachés à notre langue, à notre mentalité françaises. Aussi est-il important que nous recevions, des catholiques de France, l'appui sur lequel nous avons le droit de compter. Ils ne peuvent se désintéresser de ces millions de Français qui perpétuent au loin l'idéal et le parler des ancêtres, et qui, certainement, ont, en Amérique, une mission providentielle à remplir.

Et, d'autre part, à bien des points de vue, les catholiques français pourraient profiter de l'existence et de la bonne volonté de ce groupement.

—Ne pourriez-vous pas, Monseigneur, en préciser quelques-uns?

— Le livre français, par exemple, aurait chez nous un large débouché. Avant la guerre, la France exportait, chaque année, au Canada, jusqu'à 150,000 volumes. Et quel moyen de rayonnement, d'apostolat!

— Mais chez vous aussi, Monseigneur, il y a des écrivains. Ne croyez-vous pas qu'il y aurait intérêt à les faire connaître en France? Ainsi, nous pourrions pénétrer plus profondément, discerner plus clairement, votre âme.

— Assurément, nous nous prêterions de tout coeur à une telle diffusion.

— Pour l'organiser et l'entretenir, que diriez-vous, Monseigneur, d'un foyer de propagande canadienne-française et catholique, installé par exemple à Paris, sous forme de maison d'études ou d'accueil, de cercle ou de bibliothèque?

— Mais ce serait une excellente idée!

— Enfin, Monseigneur, je m'adresse, en votre personne, au recteur de l'Université Laval de Montréal. Est-ce que...?

— J'allais vous en parler! Oui, c'est un de nos plus vifs désirs, et ce serait un des meilleurs moyen d'intensifier, de régulariser les relations intimes entre les deux pays: il faudrait organiser des rapports plus suivis, plus étroits entre nos Universités catholiques de langue française et les vôtres. Et voici longtemps que nous y songeons, que nous y travaillons. Sur ce terrain, comme sur bien d'autres, nous attendons beaucoup de la France.

— Et la France, Monseigneur, peut trouver, dans votre pays, chez ce peuple de sa race, demeuré fidèle aux traditions des aïeux et récompensé de sa foi par une fécondité providentielle, bien des exemples et des leçons.

Vous me demandez de rendre service à vos compatriotes en publiant cette conversation. Je la publierai aussi pour rendre service aux miens.

Franc.

Pilule complète. — On doit chasser de l'estomac et des intestins les impuretés et les irritants qui rendent irrégulier leur fonctionnement. Les pilules végétales de Parmelee feront ce travail d'une façon parfaite. Elles sont si douces qu'un enfant les prendra sans la moindre répugnance. On peut les employer sans la moindre crainte, même pour les enfants les plus délicats. Comme elles ne provoquent aucune douleur,

---

A ceux qui souffrent de l'asthme. — Le remède du docteur Kellogg contre l'asthme, c'est la main secoureuse qui se tend vers le nageur en voie de périr. Il donne une nouvelle vie et de l'espoir par la guérison du mal, chose qu'on croyait impossible. Sa valeur est trop patente pour qu'on la discute même. Si vous souffrez de l'asthme, faites l'essai de ce remède éprouvé par le temps, et comme des milliers d'autres

---

LE MOUVEMENT MONARCHIQUE S'ETEND DANS D'AUTRES VILLES

Après Lisbonne, plusieurs autres villes acceptent la monarchie. — La reine-mère à Madrid.

Londres, 25. — D'après des dépêches de Lisbonne, la situation se développe contre le gouvernement. La cause monarchique gagne beaucoup d'adhérents à Lisbonne et étend rapidement le champ de ses opérations vers le nord.

La monarchie ayant été proclamée à Louza, Sao Thiago, Villa de Conde et Barcelles, on craint que rien maintenant ne peut éviter une guerre civile.

* * *

Madrid, 25. — L'ex-reine Marie-Amélie du Portugal, mère de l'ex-roi Manuel, est arrivée ici, d'après des journaux. Elle est allée en Espagne, incognito.

Sur chaque ferme on a assez d'espace de disponible pour élever au moins une douzaine de porcs. Ces derniers mangeraient tous les déchets en plus de la nourriture ordinaire des porcs, et le tout signifierait un gros profit au moment de la vente de ces animaux.

On calcule que le déficit dans le nombre de bêtes à cornes dans les principaux pays d'Europe, est d'environ 28,000,000 de têtes. Il faudra des années avant que les choses reviennent à l'état normal dans ces pays en ce qui concerne le boeuf et les produits laitiers.

Autour de la Ferme

LA CAISSE POPULAIRE

CE QU'ELLE N'EST PAS

J'ai dit ce qu'est une Caisse Populaire: "une oeuvre économique et sociale à base coopérative et paroissiale."

Je dis à présent ce qu'elle n'est pas.

"La Caisse populaire n'est pas une oeuvre de charité entendue dans le sens "d'aumône".

On ne peut, en effet, la comparer à une société de Saint-Vincent de Paul qui secourt et relève l'individu tombé dans la misère. Non. Elle agit sur lui avant qu'il en soit rendu là; elle lui fait d'abord pratiquer une saine épargne, puis, s'il est honnête et sobre, lui prête afin de l'empêcher d'être exploité par l'usurier ou le faiseur.

Ces gens-là sont encore légion chez nous.

La Caisse n'est pas un bureau de courtier, une compagnie de prêts ou un crédit-foncier quelconque. Toutes ces machines-là sont organisées par "un" ou "des" particuliers qui font, sur une plus ou moins grande échelle, le "commerce" de l'argent; et, Dieu sait quel "commerce" ils font en certains endroits!...

La Caisse populaire n'est pas une agence ou une succursale de banque. Une agence de banque n'est autre chose "qu'une pompe refoulante" qui puise sans cesse l'argent de nos paroisses rurales et le pousse aveuglement vers les grands centres pour le lancer dans le commerce et l'industrie.

Il n'y aurait pas de mal à cela si "tous" les besoins de notre agriculture étaient satisfaits. Mais, hélas! il n'en est pas ainsi!

Pour le constater, il suffit de visiter les livres de compte de nos marchands de campagne, de nos agents de machines agricoles et... de nos courtiers.

Pourquoi ces comptes, ces crédits, sans fin?... Pourquoi ces emprunts répétés chez un courtier qui ne manque jamais de charger 12 ou 13 pour cent d'intérêts?...

Mais, simplement parce que les épargnes de la paroisse ont été drainées à la ville. Je ne veux condamner personne, ni faire le procès de qui que ce soit. C'est contre un système faux, une organisation que je m'insurge et que je recrimine.

La Caisse populaire n'est pas non plus une succursale de banque. Celle-ci ne diffère guère d'une agence proprement dite: elle fait crédit au commerce local, quelquefois, à l'agriculture, pour un terme très court, cependant, mais des prêts à longs termes, des prêts pour des petits montants de une, dix vingt-cinq ou cent piastres, point!

Ce n'est pas moi qui l'en blâmerai! Elle n'a pas été installée pour cela dans la paroisse!...

La Caisse populaire enfin n'est pas une banque.

Une banque, c'est une institution financière organisée par des capitalistes de partout, dans le but de faire "de l'argent"; c'est-à-dire de faire suer à leur capital le plus "gros intérêt" possible.

Pour en arriver là, elle place son argent, et surtout... l'argent des autres dans le grand commerce et la grande industrie.

Comme le disait le grand philosophe Jules Simon, je dis, "l'argent des autres" ce n'est pas là une façon de parler! C'est bien "l'argent des autres", puisque partout, ce sont les dépôts qui forment les quatre cinquièmes et plus de l'actif d'une banque et que ces dépôts ne sont autre chose que de l'argent que les particuliers prêtent aux banques.

En voilà assez, ce me semble, pour bien établir ce que "n'est pas" une Caisse populaire.

Donc, ils se trompent ceux qui prétendent qu'une Caisse populaire peut et doit être traitée comme nos institutions ordinaires. C'est une CHOSE NOUVELLE dans notre pays.

Il faut donc l'étudier d'une façon toute spéciale.

LOUIS ARNEAU.

—*L'Action Catholique.*



L'EUROPE A BESOIN DE VIANDE

Une occasion pour le Canada d'établir un marché d'exportation permanent

Un des résultats de la guerre a été de stimuler l'ardeur du commerce d'exportation des bestiaux canadiens sur les marchés d'Europe. Les exportations de boeuf ont augmenté de 679%; du bacon et du lard en général de 671%.

Les exportations totales de viandes de toutes sortes pendant l'année fiscale finissant le 31 mars, 1918, représentent une valeur de $172,743,089, comparée à $53,349,119 en 1914.

Le Canada a maintenant une occasion non seulement de maintenir ce marché d'exportation, mais de l'augmenter, car la viande canadienne dans les pays européens a aujourd'hui une excellente réputation. C'est que pendant la guerre, on a été à même d'apprécier les viandes du Canada, qui sont aujourd'hui en grande faveur.

Le prix des engrais alimentaires a été très élevé, ce qui fait que la production des bestiaux a été particulièrement coûteuse. D'autre part, les prix de la viande sur les marchés ont également été élevés. Il n'y a nul doute que le prix de la viande diminuera graduellement, de même que le prix des engrais alimentaires, et les profits au fermier éleveur de bestiaux sera pratiquement aussi élevés que par le passé. De fait, si la nourriture des animaux coûte moins cher, les profits sont plus élevés.

J. E. Brethour, de Brantford, Ont., qui a remporté le premier prix pour le porc à bacon d'exportation de Guelph, dit qu'en prenant en considération le prix de la nourriture des porcs et le prix du bacon, l'élevage des porcs représente des profits très avantageux.

"On peut obtenir de la nourriture pour les porcs à raison de $57 la tonne et l'on peut vendre les porcs sur pied à $16 les cent livres, ce qui représente un profit d'environ 20%", dit M. Brethour. "Du reste, c'est le profit qui compte, et non pas le prix vendant, et le profit doit être calculé d'après le coût de revient des porcs et le prix vendant sur le marché."

M. Robert Hoover, administrateur des Vivres des Etats-Unis, et qui est en ce moment en Europe, où il fait une enquête sur la situation alimentaire, déclare entre autres choses ce qui suit:

"L'Europe aura besoin d'une façon absolue jusqu'au 1er juillet prochain, de chaque livre de lard, qu'elle peut importer. Après cette date même, la demande pour le lard et les autres viandes sera tellement considérable qu'il sera difficile de la satisfaire."

D'après certaines autorités européennes, la demande pour du boeuf serait même plus grande que pour le lard, et elle se continuera pendant plusieurs années, entendu qu'en Europe, le déficit dans les troupeaux de bestiaux en est à ce moment de 115,000,000 de têtes. Il faudra des années pour reconstituer les troupeaux de bestiaux dans les pays d'Europe.

L'Europe demande réellement plus de viande que le Canada, et les Etats-Unis peuvent fournir, et les éleveurs canadiens ont, en ceci, une occasion favorable de faire de l'élevage sur une grande échelle.

LES SOCIALISTES TRIOMPHENT

Londres, 23. — Il est encore impossible de prévoir le résultat exact des élections en Allemagne.

L'impression prévaut, cependant, que les socialistes de la majorité formeront le parti le plus fort, tandis que les démocrates seront à la tête des partis non-socialistes.

On prévoit que les socialistes de la majorité et les démocrates, supportés par une immense majorité du peuple, seront en mesure de contrôler l'assemblée nationale.

Parmi ceux dont l'élection est assurée se trouvent le comte Posadowsky, le Dr Bernhard Dernburg, l'ancien chef de police Eichhorn et Hugo Haase.

LA MONARCHIE EST PROCLAMEE A LISBONNE

Les royalistes sont victorieux dans le nord du Portugal. — Ils ont moins de succès dans le sud. — La ville maritime d'Oporto est bombardée. — Manuel est encore à Londres.

Madrid, 24. — La monarchie a été proclamée à Lisbonne, la capitale du Portugal, d'après un télégramme reçu ici de Valence, sur la frontière du Portugal.

La rumeur qui circulait avec insistance et disait que l'ex-roi Manuel de Portugal était à la veille de débarquer sur le territoire portugais est au moins prématurée. L'ex-roi Manuel était encore à Londres ce matin.

* * *

Défection de la garnison de Lisbonne

Vigo, Espagne, 24. — La plus grande partie de la garnison de Lisbonne est passée aux monarchistes, d'après des rapports sur les progrès de la révolution portugaise, venant de Coimbra, dans le nord du Portugal, ainsi que d'autres localités. On dit que la station de télégraphie sans fil à Lisbonne, est entre les mains des royalistes.

* * *

Victoire royaliste dans le nord

Badajose, Espagne, 24. — Le mouvement monarchiste ne fait apparemment pas de progrès dans le sud du Portugal, contrairement à l'attente des royalistes.

Dans le nord, à cause de l'insuccès des troupes à supprimer le mouvement, on doit employer les forces constabulaires contre les rebelles. Ces forces ont été envoyées du sud du Portugal vers les districts où le royalisme fait des progrès.

La ville d'Oporto bombardée

Londres, 24. — Une dépêche reçue de Madrid, par voie de télégraphie sans fil, dit que deux vaisseaux de guerre portugais bombardent Oporto qui est encore sous le contrôle des monarchistes.

* * *

Le mouvement se propage en province

Vigo, 24. — Le mouvement monarchiste s'accentue au Portugal. Les monarchistes ont pris pied à Santarem, ville située à 45 milles au nord-est de Lisbonne, selon des nouvelles reçues ici.

Les nouvelles ajoutent que les troupes commandées par le Col. Silveramos et envoyées par le gouvernement pour supprimer la rébellion monarchiste, se sont unies aux royalistes à Santarem.

* * *

L'armée est devenue royaliste

Paris, 24. — La marine portugaise est demeurée loyale au gouvernement, mandent toutes les dépêches reçues de Madrid. Les journaux de la capitale de l'Espagne, cependant, publient des dépêches à l'effet que l'armée s'est rangée du côté des révolutionnaires.

COTE DU GRAIN

Cote fournie par le Comptoir Agricole

BLE	
No 1 Nord déchargé	$2.24½
No 2 Nord déchargé	2.21½
No 3 Nord déchargé	2.17½
No 4 Nord déchargé	2.11½
No 5 Nord déchargé	1.99½
No 6 Nord déchargé	1.90½
Fourrage, déchargé	1.89
Rejeté No 1	2.14½
Rejeté No 2	2.11½
Rejeté No 3	2.06½
"Smutty" No 1	2.15½
"Smutty" No 2	2.12½
"Smutty" No 3	2.08½
AVOINE	
2 C. W., déchargé	$ .76
No 3 C. W.	.72
Fourrage, Extra No 1	.73
Fourrage 1	.72
Fourrage 2	.67
ORGE	
No 3 C. W.	$ .96½
No 4 C. W.	.91¼
Fourrage	.81¼
Rejeté	.9¼
LIN	
No 1 C. W., déchargé	$3.18¾
No 2 C. W.	3.14¼
No 3 C. W.	2.98¼
Rejeté	2.96¼
SEIGLE	
C. W.	$1.43

"Déchargé" veut dire déchargé à l'élévateur terminus à Fort William et Port Arthur.

La cote pour le grain "tough", "rejeté", "smutty" est pour ce grain déchargé.

BETAIL

"Steers,"—	
Excellent	$12.50 à $13.50
Bons	$9.75 à $11.50
"Feeders".—	
De choix	$9.75 à $10.75
Bons	$6.75 à $7.50
"Bulls".—	
Excellents	$6.50 à $7.00
Bons	$5.75 à $6.25
Ordinaires	$5.00 à $5.50
"Oxen".—	
Excellents	$7.00 à $8.00
Bons	$6.00 à $7.00
Ordinaires	$4.00 à $5.00
Vaches.—	
Excellentes	$8.50 à $10.00
Bonnes	$6.00 à $7.00
"Canners"	$4.00 à $5.00
Laitières et "Springers". Prix	$65.00 à $116.00
Taures.—	
Excellentes	$9.75 à $11.50
De choix. "Stockers"	$7.25 à $8.00
Bonnes	$5.75 à $6.75
Veaux.—	
Léger. De choix	$8.00 à $9.50
Lourd. De choix	$7.50 à $8.50
Cochons.—	
Choix	$16.00
Lourds	$12.00
Truies	$10.00 à $12.00
"Stags"	$8.00 à $9.00
Moutons.—	
Agneaux	$14.50 à $15.25
Moutons	$10.00 à $11.00

PRODUITS

Prix du gros

Oeufs.—	
Frais. Aux expéditeurs	$ .57
Beurre.—	
Crêmerie. Au détailleur	.51
De ferme. Aux expéditeurs	.36
Viandes.—	
Patates—	
Le boisseau. Lot de 10-20	$ .90
Volailles—	
Poulet	$ .35
Poule	.28½
Canards	.25
Oies	.25

Gruau—		
Sac de 80 livres		$4.50
Farine—		
Conformément à l'arrêté gouvernemental. Comptant. Au char.		
Five Roses. Sac de 98 livres		$5.45
Fives Roses. 2 sacs de 49 livres		5.55
Five Roses. 4 sacs de 25 liv.		5.65
Purity. Sac de 98 livres		5.45
Purity. 2 sacs de 49 livres		5.55
Purity. 4 sacs de 24 livres		5.65
Royal Household. Sac de 98 liv.		5.45
Royal Household. 2 sacs de 49		5.55
Royal Household. 4 sacs de 24		5.65
Winnipeg	$31.00	$36.00
Alimentation—		
	Son	Gru
Winnipeg	$30.80	$35.80

Sucre—	
Granulé. Extra	$9.60 à $10.15

C'est le prix au baril. Au sac de 100 livres, 5 sous de plus; en poudre, boîte de 60 livres, 20 sous de plus qu'au baril; en gros pains, boîte de 100 livres, la même chose qu'au baril.

Foin—	
(Prix du gros aux producteurs. Timothy d'Ontario, f.o.b. Winnipeg.)	
"Timothy" No 1	$28.00
"Timothy" No 2	$26.00
"Timothy" No 3	$24.00
(Domestique, f.o.b. Winnipeg.)	
"Red Top" No 1	$24.00
"Red Top" No 2	$22.00
"Red Top" No 3	$20.00
Upland No 1	$22.00
Upland No 2	$20.00

Les Contes Historiques de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal

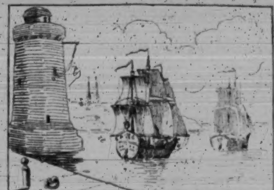
Paul de Chomedey de Maisonneuve

Fondateur de Montréal

Récit de Victor Morin. Illustrations de J.-B. Lagacé.



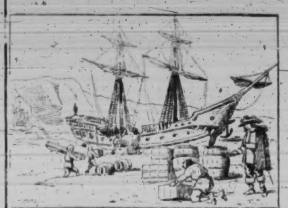
MM. Jérome Le Royer de la Dauversière et Jean-Jacques Olier confient à M. Paul de Chomedey, sieur de Maisonneuve, le soin de [illegible] l'établissement d'une colonie [illegible] et français dans l'île de Montréal, sous le vocable de "Ville-Marie".



Au printemps de 1641, M. de Maisonneuve, ayant équipé deux vaisseaux à la Rochelle et un à Dieppe, fait voile pour le Canada avec le Père de Laplace, jésuite, Mlle Jeanne Mance, qui se dévoue au soin des malades, et cinquante colons.



M. de Montmagny, gouverneur du Canada, veut retenir M. de Maisonneuve à Québec, en lui représentant les dangers de l'entreprise; mais celui-ci répond qu'il ira fonder Montréal, "quand même tous les arbres de la forêt se changeraient en autant d'Iroquois".



M. Pierre de Puyseau met tous ses biens à la disposition de M. de Maisonneuve pour la fondation de la nouvelle colonie. La saison étant trop avancée pour se rendre de suite à Montréal, on consacre l'hiver aux préparatifs nécessaires.



Le 18 mai 1642, M. de Maisonneuve et ses compagnons débarquent à Montréal; le Père Vimont, jésuite, y célèbre aussitôt la messe et prédit que cette fondation de Ville-Marie est un petit grain de sénevé qui deviendra un grand arbre.



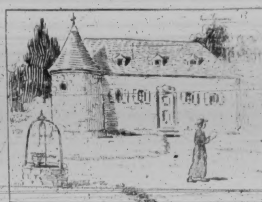
La première habitation est construite sur la pointe de terre qui forme l'angle de la rue de la Commune et de la place d'Youville; M. de Maisonneuve l'entoure d'un fort de pieux, pour la protéger contre les attaques des sauvages.



Dès le premier hiver le fort est menacé d'inondation; pour détourner le fléau, M. de Maisonneuve fait voeu de porter une grande croix sur ses épaules jusqu'au sommet du mont Royal. Sa prière ayant été exaucée, il remplit sa promesse.



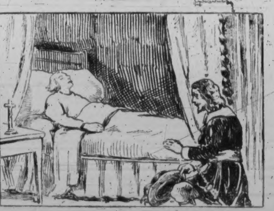
Le fort étant menacé par 200 Iroquois, M. de Maisonneuve fait une sortie à la tête de 30 hommes et tue de ses mains le chef des sauvages; le théâtre de cet exploit est connu depuis lors sous le nom de "place d'Armes".



La colonie s'étant développée, M. de Maisonneuve construit un château pour sa résidence sur la rue Saint-Paul, près de la place Royale, où il [illegible] l'hospitalité aux prêtres de Saint-Sulpice jusqu'à la construction de leur séminaire.



M. de Maisonneuve accorde des concessions de terrains sur la rue Saint-Paul, à Jeanne Mance pour la fondation de l'Hôtel-Dieu, et à Marguerite Bourgeoys pour l'établissement de la Congrégation de Notre-Dame.



Dieu qui se plaît à éprouver ses fidèles serviteurs voulut cependant donner aux mérites de M. de Maisonneuve la consécration du malheur. Disgracié par le vice-roi, il est rappelé en France et y meurt dans l'abandon, le 9 septembre 1676.



Mais son oeuvre a survécu; l'humble bourgade est devenue la métropole du Canada et la quatrième ville française de l'univers. Dans un monument érigé sur la place d'Armes, Montréal a fait l'apothéose de Paul de Chomedey de Maisonneuve, son illustre fondateur.

No 1 — Imprimerie Maisonneuve, 478, avenue LaSalle, Montréal. Tél.: LaSalle 2334. — 1918-12-18

L'Union Canadienne

Conférence de Sa Grandeur Monseigneur Béliveau

Le Comité Littéraire de l'Union Canadienne, sous la direction habile et énergique du docteur Laurendeau, ne pouvait souhaiter plus brillant début de saison que celui de dimanche soir. Sa Grandeur Mgr Béliveau avait bien voulu accepter de venir nous parler de la langue française. Comme à toutes les conférences de l'Union Canadienne il y avait salle comble. Outre un nombreux clergé on notait la présence sur l'estrade de Son Honneur le Maire de Saint-Boniface. M. Gédéon Lemay, président de l'Union Canadienne, présenta à l'auditoire le distingué conférencier. Il le fit avec un rare bonheur d'expression et une aisance qui furent une délicieuse surprise pour l'auditoire et qu'on était loin d'escompter de la part d'un débutant.

Monseigneur, après un bref et vibrant éloge de l'oeuvre de l'Union Canadienne, de son travail de formation d'une élite intellectuelle, insiste sur la nécessité d'avoir des chefs de file dans tous les domaines de l'activité nationale. Puis il entre de plein pied dans son sujet. "Qu'est-ce qui constitue un état? se demande, dit-il, l'auteur de "Deep Furrows". Ce sont, répond-il, des hommes qui connaissent leurs devoirs, mais qui connaissent aussi leurs droits et, les connaissant, savent les réclamer."

Ce texte constituera la note dominante inspiratrice de la causerie de Mgr Béliveau, vigoureux appel à la fierté de race. Nous avons des devoirs; nous les connaissons, nous voulons les remplir. Il n'appartient à personne de nous dire de quelle façon nous devons les remplir. Nous n'avons point de leçon à recevoir. Nous savons que nous avons des droits et nous en sommes conscients.

Et pour cette double raison nous nions que le Canada soit un pays unilingue avec une réserve française. Et pour cette double raison aussi nous affirmons que le Canada est un pays bilingue. A l'encontre du fait accompli et bien que nous soyions partout dans ce pays, nos ennemis veulent en pratique et en théorie créer une réserve française. Nulle thèse ne saurait être plus contraire à l'histoire. Dans toutes ses provinces le Canada est un pays bilingue. Et textes à l'appui, Monseigneur démontre la vérité de son assertion. Ontario, taillé à même le Québec, est de l'aveu éloquent de M. Moore, dans le *Clash*, une province bilingue. Lord Glenville le reconnaissait lors de la formation de cette province. Ryerson l'admettait soixante ans plus tard. Et qui aujourd'hui oserait dire qu'elle ne l'est plus quand on y trouve un quart de million de Canadiens-français? Que nos ennemis le veuillent ou non, ils ne pourront jamais faire de l'Ontario une province unilingue. Bilingue elle est et bilingue elle demeurera. L'acte inique et arbitraire d'une majorité fanatique n'empêche point que le Manitoba soit demeurée une province bilingue. Et c'est aussi le cas de la Saskatchewan et de l'Alberta. Que le Canada dût être un pays bilingue, nul n'en doutait lors de la Confédération. Si on l'eut alors révoqué en doute, la Confédération eut été impossible. Ne pouvons-nous pas invoquer le célèbre témoignage de Sir John Macdonald proclamant qu'en ce Canada les deux races sont égales et ont les mêmes droits.

En résumé, toute la question se réduit à ceci: *Il s'agit de faire face à une situation qu'on veut nous imposer et dont nous ne voulons pas.*

Nos grands hommes manitobains croient que l'unilinguisme constitue un progrès. Toutes les sommités intellectuelles de l'Angleterre croient que l'étude des langues étrangères est une nécessité pour la nation comme pour les individus. Elles recommandent tout particulièrement l'étude du français. Quel cinglant parallèle on peut établir entre la conduite de nos hommes d'état manitobains et les sommités intellectuelles de la Grande-Bretagne! De tout ceci se dégage une conclusion: C'est que nous devons insister pour garder le français. C'est l'héritage légué par les ancêtres. Et nous n'avons pas le droit d'en méconnaître la valeur, puisque les Anglais d'Angleterre attachent une telle importance à l'étude de notre langue.

De l'étude des droits historiques du français au Canada et de l'importance que la Grande-Bretagne attache à son étude, Monseigneur Béliveau s'attaque au préjugé du *Parisian French*. Avec un étonnant brio, il fait le procès de cette légende. Quel français parlons-nous? Un bon et sain français. Il en appelle aux témoignages d'écrivains français. C'est Viviani, qui visitait notre pays il y a à peine deux ans; c'est l'historien Charlevoix qui écrivait il y a tout près de deux siècles; c'est de la Motte, Paul Féval, Xavier Ramier, Rameau, J.-J. Ampère, de Charette, plus près de nous. Mais le parler de nos mères, le parler de nos gens de la campagne? N'est-ce point du patois, du "canayen"? Non, c'est du français prononcé à la mode du grand siècle. Et il nous le démontre fort de l'appui de grammairiens de l'époque. A l'aide d'une page humoristique, empruntée à un quotidien canadien, il porte un dernier coup au *Parisian French* et établit que ce n'est pas du français.

Notre langue est un trésor, s'écrie-t-il, en finale. Nous avons le devoir de le défendre, mais surtout de le défendre par des actes particuliers. Ainsi jamais deux Canadiens-français ne devraient entre eux causer anglais. Cela sent la trahison. Et ici Monseigneur fait appel aux parents. A eux incombe le devoir de surveiller la formation nationale de leurs enfants et de ne point permettre qu'ils deviennent de petits Anglais. Ne parlons point anglais entre nous. C'est un premier point. De plus, mettons toujours et partout autant que possible du français. Si nous voulons du français, mettons-en. Nous n'aurons de français que ce que nous voudrons en avoir. Et le meilleur moyen d'avoir du français, c'est de le mettre à petite dose. Correspondons en français, n'écrivons qu'en français aux départements fédéraux. Ce sont des détails, mais ce sont les détails qui comptent. De leur résultante jaillira le triomphe final.

Au nom du Comité Littéraire dont il est le président, M. le docteur Laurendeau évoque le souvenir du regretté Alexandre Beaupré, puis le président de la réunion annonce à l'auditoire que nous aurons le plaisir d'entendre en déclamation M. J.-C. Dauteuil, ancien président du Cercle Pie X, de l'A. C. J. C. M. Dauteuil nous donne "Dieu est mon droit", ardent appel en faveur de la langue française, puis en rappel une délicieuse fantaisie: "Le Vétéran Belge". Puis M. Noël Bernier remercie Monseigneur Béliveau au nom de l'Union Canadienne.

* * *

Ce serait une injustice, avant de terminer ce compte rendu, que de ne pas signaler d'une façon toute spéciale l'éclatant succès de la Chorale de l'Union Canadienne. Sous l'habile direction de M. Henri Bourgeault artiste si renommé que son éloge n'est plus à faire, la Chorale de l'Union Canadienne rendit avec un brio qui lui valurent de chaleureux applaudissements d'abord un choeur tiré de "Songe d'une nuit d'été", par Ambroise Thomas, puis "Les Exilés", poème de Félix Bernard avec musique de Henry Weyts.

LA REPUBLIQUE EN IRLANDE

Les Sinn Feins se réunissent pour décréter la séparation d'avec l'Angleterre et former une république. — Le drapeau révolutionnaire flotte sur leurs demeures à Dublin. — Un message aux nations.

Dublin, 21. — Il n'y a probablement aucun pays, à l'exception de l'Irlande, qui pourrait donner un spectacle aussi remarquable que l'assemblée du "dail eireann", qui est l'expression gaélique pour "parlement irlandais", qui s'assemblera cet après-midi à Dublin dans l'ancienne Mansion House pour proclamer la république en Irlande. Aucun écrivain, excepté un Irlandais comme George Bernard Shaw, ne pourrait donner un compte-rendu exact de la nature paradoxale de ces procédures.

Environ la moitié des Sinn Feinns élus au parlement anglais vont participer à cette réunion, les autres sont dans les prisons anglaises, étant accusés de sédition ou simplement détenus comme suspects d'après les clauses élastiques de l'Acte de défense du royaume.

Réunion près du château de Dublin

Les Sinn Feins vont se réunir près du Château de Dublin, où préside le feld-maréchal Comte French, le premier vice-roi, qui, depuis plusieurs années, a donné au gouvernement purement militaire à l'Irlande. Ils vont se réunir avec l'entière connaissance et le tacite consentement pour prendre des mesures purement séditieuses et en violation directe des lois explicites.

C'est un premier paradoxe. Un autre est que ces Sinn Feins élus par environ une moitié des électeurs irlandais avec un programme de séparation d'avec l'empire britannique, ont été choisis membres du parlement britannique, mais ont refusé complètement de reconnaître ce parlement et de s'appeler eux-mêmes députés du parlement anglais. Ils occupent la Mansion House avec la permission du lord maire de Dublin, qui lui-même est un partisan du Home Rule, mais qui n'est cependant pas un fervent absolu de la séparation, car il espère, comme ses prédécesseurs, obtenir un titre de "Sir" du gouvernement anglais.

Dans les quartiers généraux délabrés des Sinn Feins, situés dans une vieille maison qui fut un temps une des plus belles demeures de Dublin, de jeunes femmes, agissant comme secrétaires, donnent des cartes d'admission pour l'assemblée d'aujourd'hui, soit à des ennemis soit à des amis, indifféremment à des partisans des Sinn Feins et à des correspondants des journaux anglais qui jettent l'anathème à tous les projets des Sinn Feins.

Le cardinal Newman avait sa résidence dans cette maison durant les jours malheureux de sa haute situation à Dublin, au sujet desquels il aurait dit, par la suite, que les jours qu'il passa à Dublin devraient être comptés sur son temps de purgatoire.

Les procédures en langue gaélique

Les procédures d'aujourd'hui se feront en langue irlandaise, qui est virtuellement une langue morte, si morte que les Sinn Feins ont été obligés de s'exercer à leur rôle et seront forcés d'employer par moments des expressions anglaises, parce qu'ils ne pourront pas trouver des expressions irlandaises pour convenir à la procédure parlementaire.

Il y a trois articles au programme: la déclaration d'indépendance, un message aux nations libres du monde, et la nomination de délégués à la conférence de la paix.

L'Irlande est le pays des imprévus, mais personne ne s'attend à des troubles ou des désordres. Le drapeau révolutionnaire flotte librement sur les demeures des Sinn Feins à Dublin. Les membres de ce parti s'attendent à être protégés par les autorités de la nation qu'ils défient.

Naguère, ils se seraient tournés vers les Etats-Unis pour en recevoir de la sympathie et du secours, mais maintenant ils considèrent qu'ils peuvent se passer de l'assistance américaine. Ils ne parlent pas de violence et n'ont pas apparemment l'intention d'employer la force.

LES FEMMES DEMANDENT QUE LES COUPABLES SOIENT PUNIS

Paris, 11. — Une organisation des femmes françaises, sous la présidence de Mme Juliette Adam, a transmis au congrès de la paix des résolutions demandant que ceux qui étaient responsables des atrocités durant la guerre soient punis comme criminels, pour empêcher le renouvellement de telles horreurs.

Ces résolutions disent: "En violation des lois primitives de l'humanité, des milliers de femmes et de filles, même des enfants, de toutes les conditions sociales, ont été systématiquement arrachées à leurs familles, soumises à des tortures barbares et traitées en esclaves.

"Nos coeurs saignent et sont brisés, et nous, femmes de France et des pays alliés, venons devant le congrès de la paix pour demander justice au nom de nos soeurs martyres. Pour prévenir une répétition de semblables atrocités, nous demandons que ceux qui les ont dirigées et ordonnées soient condamnés comme criminels."

Une autre résolution a été adoptée, faisant valoir le travail que les femmes ont accompli pendant la guerre et réclamant leur place dans toutes les futures institutions de la ligue des nations et dans les succursales législatives et exécutives du gouvernement.

FORESTIERS CATHOLIQUES

Condoléances

A la dernière assemblée régulière de la Cour Taché No 252 de l'Ordre des Forestiers Catholiques, la résolution suivante a été votée:

"Proposé par le Frère Emile Letienne (secrétaire-financier) secondé par le Frère Valmore Bourbonnière (syndic):

"Que les membres de notre Cour ayant appris, avec regret, la mort de Mme Daignault, mère du Frère Honorius Daignault, et la mort de l'enfant du Frère Arthur Hince, offrent aux Frères éprouvés leurs plus sincères condoléances, dans le deuil qui les afflige;

"Que copie de cette résolution soit envoyée au Frère H. Daignault et au Frère A. Hince, et à la presse pour publication."

Adopté à l'unanimité.

George L'Evêque,
Sec.-Archiviste.

PETITES ANNONCES

Tarif: 1 sou par mot. Minimum: 25 sous par insertion. Le paiement doit toujours accompagner la copie de l'annonce.

A vendre. — Cheval trotteur, pur sang; 7 ans. Vendra à bonne condition. S'adresser à *Alfred Cormier, La Salle, Man.*

Les personnes désirant faire un voyage au Canada, aux Etats-Unis, en Europe ou tout autre pays, feraient bien de s'adresser à *M. M.-E. Sabourin, agent de voyages, 60 avenue Provencher, Saint-Boniface*, où tous les renseignements voulus leur seront donnés volontiers.

A vendre. — Avoine de semence Seger et Gold Rain. En grande et petite quantité: $1 le minot. Orge: $1.25. S'adresser à *Emile Catellier, Larochelle, Man.* 10 sous pour échantillon.

A vendre. — Maison moderne avec lot d'une bonne dimension. Un bon marché. S'adresser à *Camille Bruyère, 51 rue Ritchot, Saint-Boniface, Man.*

A vendre. — 1,000 minots de patates. Première qualité. S'adresser au bureau de la *Liberté.*

AU SACRE-COEUR

Baptêmes

Laura-Adélaide-Francis, fille de M. et Mme F.-H. Grant. Parrain, M. P. Grant; marraine, Marie-H. Grant.

Joseph-Maurice-Alfred Brosseau, fils de M. et Mme J. Brosseau. Parrain et marraine, M. et Mme R. Dickson.

Marcel - Joseph - Alexandre Dubuc, fils de M. et Mme Alexandre Dubuc. Parrain, M. l'abbé J.-H. Prud'homme; marraine, Paule Dubuc.

Joseph-Jean-Charles-Aristide de Gareau, fils de M. et Mme A. Gareau. Parrain et marraine, M. et Mme C.-A. Gareau.

Bienvenue aux nouveaux-nés!

Partie de cartes

La partie de cartes de mardi soir dernier, le 21 courant, donnée par la nouvelle Commission Scolaire, remporta un beau succès sous tous les rapports.

Le R. P. Normandin, O.M.I., curé, avec le R. P. Therrien, O.M.I., vicaire, rehaussèrent la soirée de leur présence. Mme Bessette, qui s'accompagne elle-même, nous fit le plaisir d'un beau morceau de chant choisi.

Vint ensuite la distribution des prix, qui fut faite par le dévoué président, M. J. Collon. Le prix d'honneur des dames, donné par M. L. Arsenault, fut gagné par Mlle L. Germain; celui des messieurs, donné par M. J.-H. Lemire, fut gagné par M. L. Arsenault. Les prix de consolation furent gagnés par Mme J.-N. Caron et M. J.-H.-N. Leveillé.

La prochaine partie de cartes aura lieu mardi soir, le 28 courant, et sera donnée par les Dames de Sainte-Anne.

Société Saint-Jean-Baptiste

Dimanche prochain, le 2 février, aura lieu, dans la salle paroissiale, à 3 heures de l'après-midi, l'assemblée du Comité de Régie pour discuter une question très importante dans l'intérêt de la Société, et le 9 courant, dimanche, à 3 heures, aura lieu dans la même salle l'assemblée générale de tous les membres de la Société. Que ceux qui ne sont pas encore membres se fassent un devoir national d'y venir et de s'enregistrer pour approuver ou rejeter la question importante que le Comité de Régie aura discutée. Venez en grand nombre; il y va de votre intérêt personnel, non seulement pour le moment, mais pour votre avenir et celui de vos enfants.

Cérémonie très imposante

Dimanche après-midi, à 3 heures, avait lieu la bénédiction des jeunes enfants, donnée par le R. P. Normandin, O.M.I., curé.

La bénédiction du Très Saint Sacrement fut donnée par le R. P. Beys, Provincial des Oblats, assisté des RR. PP. Plourde, O.M.I., et Thérien, O.M.I.

Tout le beau succès de cette belle, touchante et imposante cérémonie, soit en matière d'organisation, de chant, etc., comme on en voit rarement dans l'Ouest et même dans l'Est, n'est dû qu'au travail inlassable et au dévouement sans fin de nos Révérendes Soeurs. Absolument rien ne manquait, même dans les plus petits détails.

"LE VOYAGEUR"

"Le Voyageur" a eu dimanche une joyeuse excursion à St-Adolphe, où nos amis excursionnistes assistèrent à la messe paroissiale. La messe fut chantée par leur aumônier, M. l'abbé Sylvio Caron, qui prononça aussi le sermon de circonstance. M. le Curé de Saint-Adolphe avait préparé un succulent goûter. A la salle paroissiale, il y eut jeux, chants et récréations.

Le tram qui conduisait nos joyeux excursionnistes à Saint-Norbert se mit à flamber au Fort Rouge, et l'on dut faire appel au concours des pompiers pour éteindre l'incendie. Ce fut la raison de leur retard d'une demi-heure.

M. J.-A. MARION

M. l'échevin J.-A. Marion, de Saint-Boniface, a été élu président de l'Union des Municipalités du Manitoba. Nos sincères félicitations au nouveau titulaire, dont le mérite civique est si hautement reconnu par ses concitoyens anglais.

Le fermier devrait utiliser chaque coin de sa ferme pour cultiver le printemps prochain de la nourriture pour les bestiaux.

MADAME THEO. BERTRAND

Nous avons le regret d'apprendre la mort de Mme Théophane Bertrand, née Blanche Tessier, de Montréal. Elle était la belle-fille de M. et Mme Théo. Bertrand, de Saint-Boniface. La mort l'a foudroyée, laissant pour la pleurer son époux, et deux fillettes. A la famille éplorée la *Liberté* offre ses profondes sympathies.

FORESTIERS CATHOLIQUES

Partie de cartes

La partie de cartes de jeudi dernier aux Forestiers Catholiquest a obtenu un plus grand succès que la précédente.

Les prix furent distribués comme suit: Prix des dames, Mlle H. Bellavance (16 parties); prix des messieurs, M. J. Normandeau (18 parties); prix de râfle, M. Lamoureux.

La prochaine partie aura lieu jeudi prochain.

CONTES HISTORIQUES

Grâce à la bienveillance de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, la *Liberté* a aujourd'hui le plaisir d'offrir à ses lecteurs le conte historique "Paul de Chomedy de Maisonneuve". Le récit est de M. Victor Morin, président de la Société, et les illustrations du crayon si délicat de M. J.-B. Lagacé.

Ce conte historique est le second de la série d'Epinals canadiens que publie la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal. C'est l'enseignement de l'histoire du Canada, sous sa forme la plus populaire; cela parle à tous, aux grands comme aux petits.

Nous félicitons chaleureusement la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal de son intelligente initiative, et nous souhaitons à son oeuvre le plus grand succès possible.

BONNE AUBAINE POUR CETTE SEMAINE

M. Joseph Hélie, 66 avenue Provencher, offre au prix très avantageux de $1.75 la boîte 30 boîtes de bonnes pommes (stark).

Il y aura ausi en vente plusieurs centaines de piastres d'épicerie à des prix tout à fait spéciaux.

FEU MME HENRI BOURASSA

Nous apprenons avec un profond regret la mort de Mme Henri Bourassa, épouse du directeur du *Devoir*. Elle est survenue dimanche, après une très longue maladie. Survivent à Mme Bourassa: son époux et huit enfants.

Au directeur du *Devoir*, si douloureusement atteint par ce deuil, la *Liberté* offre l'expression de sa plus sincère sympathie.

FEU LE FRERE OBLAT JEAN RIOUX

Un nouveau deuil vient de frapper la Congrégation des Oblats en la personne du Frère Jean Rioux, décédé vendredi après-midi dernier, à Fort Francis, Ontario. Il était malade depuis près d'un mois. Agé de 49 ans, il faisait partie de la Congrégation depuis plus d'un quart de siècle. Un Libera fut chanté à Fort Francis et la dépouille mortelle transportée à Winnipeg, où l'inhumation, après service funèbre, eut lieu au cimetière Sainte-Marie.

TIMBRES D'EPARGNE DE GUERRE EN FRANCAIS

Le Comité National des Epargnes de Guerre annonce que dorénavant les Timbres d'Epargne de Guerre et d'Economie seront imprimés en français de même qu'en Anglais. Jusqu'aujourd'hui ces timbres étaient imprimés en anglais seulement, bien que toute la littérature de propagande qui les concernait fût imprimée en français aussi bien qu'en anglais.